

**Cahiers**  
**Ferdinand de Saussure**

publiés par la  
Société Genevoise de  
Linguistique

**4**

1944

**Numéro**  
**Albert Sechehaye**

Librairie Droz  
11, rue Massot  
**GENÈVE**

1967

# **Cahiers**

# **Ferdinand de Saussure**

publiés par la  
Société Genevoise de  
Linguistique

**4**

1944

**Numéro**  
**Albert Sechehaye**

Librairie Droz  
11, rue Massot  
**GENÈVE**  
1967

*La Société genevoise de linguistique  
publie ce numéro en l'honneur de son  
président, M. Albert Sechehaye, profes-  
seur à l'Université de Genève, à l'occa-  
sion de son 75<sup>me</sup> anniversaire, le 4 juillet  
1945. Tous les articles et comptes rendus  
qui forment ce Cahier sont dus à sa  
plume.*

---

*Ce numéro a été honoré d'une sub-  
vention de la Société Auxiliaire des  
Sciences et des Arts de Genève.*

# I. PUBLICATIONS LINGUISTIQUES

---

## DE M. ALBERT SECHEHAYE

---

1. *Der Konjunktiv Imperfecti und seine Konkurrenten in den normalen hypothetischen Satzgefügen im Französischen.* — Thèse de Göttingue, 1902, publiée in-extenso dans les *Romanische Forschungen*, t. XIX, n° 2, 1905, p. 321 sv.
2. *Programme et méthodes de la linguistique théorique (Psychologie du langage).* — Paris, Champion; Genève, Eggimann; Leipzig, Harrassowitz, 1908, XIX-267 p. (Ouvrage honoré du prix Amiel par l'Université de Genève).
3. *La stylistique et la linguistique théorique.* — Mélanges F. de Saussure, Paris, Champion, 1908.
4. *Eléments de grammaire historique du français.* — Genève, Eggimann, 1909, 3 parties (épuisé).
5. *Les règles de la grammaire et la vie du langage.* — *Germanisch-romanische Monatsschrift*, Heidelberg, 1914, t. VI, p. 288 sv., 341 sv.
6. *La méthode constructive en syntaxe.* — *Revue des langues romanes*, Montpellier, t. LIX, janvier-avril 1916.
7. Publication, d'après des notes d'étudiants, du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure (en collaboration avec le professeur Ch. Bally). — Paris, Payot, 1916; 2e édition, revue, 1922; 3e édition, 1932.
8. *Les problèmes de la langue à la lumière d'une théorie nouvelle* [= compte rendu du *Cours* de Saussure]. — *Revue philosophique*, Paris, 42e année, juillet 1917.

9. *Les deux types de la phrase.* — Mélanges d'histoire littéraire et de philologie, offerts à M. Bernard Bouvier. Genève, Sonor, 1920, p. 215 sv.
10. *Locutions et composés.* — Journal de Psychologie, Paris, octobre-novembre 1921, XVIIIe année, p. 654-675.
11. *Essai sur la structure logique de la phrase.* — Collection linguistique publiée par la Société de linguistique de Paris, XX. Paris, Champion, 1926, 237 p. (Ouvrage honoré du prix Volney par l'Institut de France).
12. *Abrégé de grammaire française sur un plan constructif, suivi d'un tableau systématique des conjugaisons.* — Sekundarlehrerkonferenz des Kantons Zürich, 1926.
13. *La méthode constructive en grammaire et son application.* — Résumé d'une conférence. 59. Jahrbuch des Vereins schweizerischer Gymnasiallehrer, 1930.
14. *Le verbe français, tableau systématique de ses conjugaisons.* — Sekundarlehrerkonferenz des Kantons Zürich, 1926, 40 p.
15. *L'école genevoise de linguistique générale.* — Indogermanische Forschungen, t. 44, 1927, p. 217 sv.
16. Réponse à la question : « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque ? » (en collaboration avec Ch. Bally). — Actes du 1er Congrès international de linguistes à La Haye, 1928. Leiden, p. 36-53.
17. *Les mirages linguistiques.* — Journal de Psychologie, Paris, XXVIIe année, mai-juin 1930, p. 337-366.
18. Réponse à la question : « Les systèmes phonologiques envisagés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec la structure générale de la langue. » — Actes du IIe Congrès international de linguistes à Genève, 1931. Paris, Maisonneuve, 1933, p. 118-120.

19. *La pensée et la langue, ou Comment concevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage ?* — Journal de Psychologie, Paris, XXXe année, janvier-avril 1933, p. 57-81.
  20. *Essai de classement des espèces de phrases et quelques observations sur les trois cas de l'hypothétique en latin.* — Bulletin de la Société de linguistique de Paris, t. XXXV, 1 (n° 104), 1934, p. 58-75.
  21. *Evolution organique et évolution contingentielle.* — Mélanges linguistiques offerts à Charles Bally. Genève, Georg, 1939, p. 19-29.
  22. *Les trois linguistiques saussuriennes.* — Vox Romanica, t. V, Zurich 1940, p. 1-48.
  23. *Les classes de mots et l'imagination.* — Cahiers F. de Saussure, 1. Genève, Georg, 1941, p. 77-88.
  24. *Pour l'arbitraire du signe* (en collaboration avec Ch. Bally et H. Frei). — Acta Linguistica, t. II (1940-41), p. 165-169.
  25. Collaboration aux grammaires scolaires :  
Hans Hoesli, *Eléments de langue française*. Zürich, Erziehungsdirektion, 1918 et éditions suivantes.  
Grandjean et Lasserre, *Cours de langue française*, vol. I et II. Lausanne, Payot, 1931 et 1935.  
Alb. Atzenwiler, *J'apprends la grammaire*, vol. I et II. Genève, Ecole primaire, 1933 et 1936.
  26. *De la définition du phonème à la définition de l'entité de langue.* — Cahiers F. de Saussure, 2. Genève, Georg, 1942, p. 45-55.
-

## II. ARTICLES

### Les deux types de la phrase <sup>1</sup>

---

#### I

Quelle différence y a-t-il entre une phrase comme *l'oiseau chante*, avec son sujet et son prédicat, et l'expression correspondante : *l'oiseau chantant* ou *l'oiseau qui chante*, dans laquelle ce qui était le prédicat est devenu un simple complément ?

Jespersen, qui démontre que dans les deux cas le rapport logique des termes en présence est le même<sup>2</sup>, place cette différence dans le fait que l'un (*l'oiseau chante*) exprime une pensée complète, tandis que l'autre (*l'oiseau chantant* ou *l'oiseau qui chante*) n'est qu'une idée, un élément de pensée insuffisant par lui-même pour constituer une communication.

Cette opinion est fondée sur une évidence que nous ne songeons pas à nier, cependant une objection se présente. Comment se fait-il qu'il y ait des phrases, des communications achevées, qui offrent exactement le même caractère grammatical que le groupe de termes : *l'oiseau chantant* ? Quand je lis sur une porte : *entrée interdite* ou *défense d'entrer*, quand je rencontre dans un récit : *vains efforts* ou *surprise de l'assistance*, j'ai affaire à des phrases qui n'ont point de sujet mais seulement un terme principal accompagné d'un complément.

Nous accordons à Jespersen que la proposition formée d'un sujet et d'un prédicat (*l'oiseau chante*) est faite pour

---

<sup>1</sup> Mélanges d'histoire littéraire et de philologie offerts à M. Bernard Bouvier, Genève, Société des Editions Sonor, 1920.

<sup>2</sup> *Sprogets Logik*, Copenhague, 1913.

l'expression des pensées complètes et nous l'appellerons « phrase-pensée ». Mais il y a d'autres phrases qui, pour exprimer la pensée, se contentent du moule propre à l'expression d'idées isolées (*entrée interdite*, *vains efforts*, qui sont construits comme *l'oiseau chantant*) : c'est ce que nous appellerons la « phrase-idée ».

Montrer la nature et le rôle de cette phrase-idée et, par sa comparaison avec la phrase-pensée, arriver à une définition plus complète de cette dernière, tel est l'objet que nous nous proposons.

## II

La phrase-idée nous paraît se rattacher à la forme la plus naturelle et la plus primitive du langage. Lorsque l'enfant commence à parler, il fait des phrases consistant en un seul terme<sup>3</sup>. Il dira par exemple *bobo* en montrant son doigt, soit pour se plaindre, soit pour demander qu'on le soulage, soit simplement pour faire constater un fait. Ce mot, comparé aux autres éléments de son vocabulaire, représente, en puissance au moins, une idée si imparfaitement définie qu'elle soit (celle de la souffrance physique)<sup>4</sup>, il est destiné à devenir élément de pensée et de phrase; mais ici, énoncé seul en fonction d'une circonstance donnée, il est un mot-phrase, donc une phrase-idée à l'état le plus simple.

Mais la phrase à un seul terme est, malgré le geste et la mimique qui l'accompagnent, un procédé bien insuffisant pour se faire comprendre, et elle l'est d'autant plus que la pensée elle-même devient plus complexe; il arrivera donc nécessairement que l'enfant, avec le progrès de sa pensée et de son langage, cherchera et trouvera des moyens d'expression moins embryonnaires. Il pourra alors, sans rien changer au principe fondamental de son procédé d'expression, mettre deux termes

<sup>3</sup> Romanes, *Die geistige Entwicklung beim Menschen*, 1893, paraît être le premier qui ait mis ce fait en lumière. Meumann, *Die Sprache des Kindes*, p. 67.

<sup>4</sup> Sur les idées verbales des enfants, voir Meumann, o. c., p. 52 et suivantes.

ou davantage à la place du terme unique dont il s'était contenté. Sa phrase est toujours composée d'une idée énoncée en fonction de la situation du moment, mais cette idée, plus complexe ou mieux analysée, est représentée par un terme accompagné de termes déterminants. Ainsi, au lieu de dire tout court *bobo*, l'enfant nous déclarera en montrant sa main : *bobo doigt* ou même : *bobo doigt Jean*, c'est-à-dire à peu près : « (Ceci est) un mal au doigt fait par Jean ».

Le propre de toutes ces phrases, et ce qui leur permet de se contenter de l'énoncé d'une idée plus ou moins complexe, c'est donc qu'elles émanent d'une circonstance censée connue et dont l'idée émise est pour ainsi dire le prédicat. Cette circonstance est faite d'éléments objectifs — le doigt malade qu'on nous montre, par exemple —, mais le plus souvent il faudra faire entrer aussi en ligne de compte les facteurs subjectifs et personnels. Le même mot *bobo*, quand il exprime une plainte, nous renseigne non seulement sur le fait extérieur, mais aussi sur les sentiments de celui qui parle; et, si sa phrase doit signifier : « soulage-moi », elle implique encore que l'enfant attend quelque chose de la personne à laquelle il s'adresse. Ces choses-là s'expriment par des inflexions mélodiques de la voix facilement interprétables.

### III

Qu'est-ce qui distingue la phrase-pensée de la phrase-idée telle que nous venons de la définir en la prenant dans le langage enfantin ? C'est qu'elle a justement ce qui manque à celle-ci, elle possède dans son propre énoncé un sujet, c'est-à-dire un point de départ qui supplée plus ou moins complètement à la circonstance ambiante. Elle est autonome, du moins elle cherche à l'être. Une définition scolaire trop dédaignée des théoriciens nous dit que le sujet est la chose dont on parle et le prédicat ce que l'on en dit. Cette définition est juste par la simple raison qu'elle correspond à l'impression que produisent sur nous un sujet et un prédicat dans une phrase type comme *l'oiseau chante*. Notre définition est la même, seulement elle se rattache à une théorie plus générale de la phrase.

Celui qui énonce : *l'oiseau chante*, dit quelque chose au sujet de l'oiseau en général ou d'un oiseau en particulier, et sa phrase est indépendante de la circonstance spéciale dans la mesure où l'énoncé de son sujet est intelligible en dehors d'elle.

La phrase à sujet est la forme propre au style didactique, à l'histoire et au récit fictif. Tel le fabuliste qui nous raconte quelque anecdote et qui nomme son héros : *un octogénaire plantait...* Si je l'emploie pour parler des réalités présentes, c'est que je les considère assez froidement pour choisir parmi les sujets possibles celui sur lequel je veux faire porter ma déclaration et pour formuler à son propos un jugement en forme. Je dis alors : *la neige est épaisse* ou *Jean va partir* comme je dirais : *la neige est blanche* ou *César conquiert les Gaules*.

Cette pensée autonome est aussi naturellement objective; détachée de la circonstance ambiante, elle est étrangère à ma personne et à celle de mon interlocuteur. S'il m'arrive d'exprimer un sentiment ou de donner un ordre en usant de ce moule grammatical et logique, c'est que je les énonce comme de simples faits : *je suis fort affligé* ou : *vous aurez à porter cette lettre à la poste*.

La phrase-pensée s'oppose encore à la phrase-idée comme un procédé de communication à un procédé d'expression. Sans sujet, la phrase est assimilable à une sorte de réflexe linguistique qui jaillit d'une impression soudaine; au contraire, avec un sujet la phrase traduit la pensée entière, elle la formule de la façon la meilleure pour en assurer la compréhension. L'auteur d'une telle phrase pense à son interlocuteur et se conforme à ses légitimes exigences. Celui qui parle par phrase-idée agit avec plus de spontanéité et moins de calcul.

De toutes façons nous avons affaire ici à un procédé linguistique plus parfait et appartenant à un stade de développement intellectuel supérieur. Cependant les origines en remontent fort haut et la phrase-pensée est en germe dans tout mouvement intellectuel désintéressé et dans tout acte de communication un peu réfléchi. Le langage des enfants nous en fournira la preuve. De très bonne heure on voit apparaître chez eux des phrases qui, interprétées psychologiquement, sont composées d'un sujet et d'un prédicat. Sans doute, ce qui se

présente en premier lieu, ce sont d'abord deux phrases-idées à un seul terme, l'une des deux servant à mieux faire comprendre l'autre. Tel l'enfant d'un an et deux mois qui dit : *baba, ada* (papa, parti) et *ada, baba*<sup>5</sup>. Après, par le progrès d'une pensée qui réunit plusieurs termes dans une synthèse logique, cette dualité psychologique et linguistique se fond dans une phrase : *ada baba* ou, dans un ordre peut-être moins naturel mais plus propre à la communication : *baba ada*. Le même enfant, cinq mois plus tard, raconte à sa poupée : *mama ada, baba ada, bider bibi* (petit frère) *ada, ama* (grand'mère) *ada, bub* (bébé) *bei der* (avec toi)<sup>6</sup>.

C'est la syntaxe à sujet et à prédicat dans toute son évidence.

#### IV

On sait assez ce que sont devenus nos deux types de phrases dans l'évolution ultérieure de la langue. Il paraît évident que, dans ses formes inférieures et primitives, la langue est dominée par le type syntaxique de la phrase-idée. En d'autres termes, la langue a d'abord confondu dans une même forme grammaticale et la phrase à plusieurs termes et la détermination de l'idée. Même lorsque le sujet parlant avait l'intention de poser un sujet, faute d'une forme grammaticale spéciale, ce sujet ne pouvait être que le terme principal d'un ensemble dont l'autre terme était le complément. Là où nous disons : *le soleil brille*, il disait : *soleil brillant*, forme plus appropriée à l'expression de la phrase-idée : *je vois* (sujet sous-entendu) *un soleil brillant*. Il faut rappeler ici ce que l'on nous dit de la structure des formes verbales en groenlandais. Dans cette conjugaison les désinences personnelles sont encore assez analogues aux particules possessives pour qu'on puisse interpréter la forme qui signifie « j'entends », par exemple, comme équivalent à « mon audition »<sup>7</sup>. Plus près de nous

---

<sup>5</sup> Idelberger. *Hauptprobleme der kindlichen Sprachentwicklung*. thèse de Zurich, 1904, pp. 24 et 25.

<sup>6</sup> Ibid., p. 83.

<sup>7</sup> Finck, *Die Haupttypen des Sprachbaus*, p. 36 et sv.

la phrase nominale, cet antique héritage que plusieurs de nos idiomes ont reçu de l'indo-européen, rend le même témoignage pour autant qu'une différenciation ultérieure n'est pas intervenue<sup>8</sup>. Sans doute *Deus omnipotens* « Dieu est tout puissant » et *Deus omnipotens* « le Dieu tout-puissant » exprimaient deux choses bien distinctes pour la conscience du latin; mais ces deux groupes sont cependant constitués des mêmes éléments morphologiques, et l'on peut conclure de cette confusion formelle à une confusion réelle primitive.

C'est plus tard, à la suite d'une lente évolution, que la phrase-pensée, dès longtemps existante en puissance, a trouvé son expression grammaticale propre. Cela se fait par voie de différenciation. La plus importante création qui vit alors le jour est celle d'une flexion verbale distincte de la flexion nominale. Désormais le verbe devient le prédicat par excellence et il se détache comme tel de son sujet substantif. Là même où il n'y a point d'idée verbale, on le voit souvent employé sous la forme réduite d'une copule, simple indice grammatical de la prédication.

La phrase-pensée, une fois existante dans la grammaire, tend à envahir toute la syntaxe et à se substituer au type ancien. Quels que soient le nombre et l'étroitesse des rapports que la langue entretient avec la vie, elle est avant tout un instrument d'intercompréhension; le type communicatif doit donc l'emporter sur le type expressif. La phrase à sujet et à prédicat devient la phrase normale, et à la faveur de l'automatisme grammatical elle tend à s'installer partout. Reculant devant cet envahissement, la phrase-idée n'occupera plus que les parties de la langue qui lui appartiennent en propre et qui n'ont pas pu lui être arrachées. Elle domine dans certaines phrases subjectives, dans les exclamations vives (*la belle rose ! vilaine affaire ! coquin d'aubergiste ! marche !*) et dans certaines tournures, d'intention impérative, qui par leur mouvement sont propres à rendre les nuances du commandement (*défense de fumer, entrée interdite*). C'est à elle que ressortissent nos

---

<sup>8</sup> Voir par exemple les constructions et formes particulières à l'adjectif attributif en grec, en russe, en allemand.

équivalents de phrase que la langue a forgés pour répondre aux circonstances les plus banales (*oui, merci beaucoup, bonjour*). Enfin, nous en trouvons quelque chose dans les expressions impersonnelles dont le sujet, abstraction faite d'un vague sujet grammatical, est absent par la seule impossibilité où on est d'en découvrir et d'en nommer un (*il pleut*).<sup>9</sup>

## V

La phrase-idée, disons-nous, a reculé devant l'envahissement de la phrase-pensée, mais elle défend ses positions; elle manifeste même un certain esprit d'offensive dans une lutte jamais interrompue contre sa rivale. Elle répond en effet à une forme naturelle de notre activité psychique dans la parole, et cette forme d'activité exerce sans cesse son influence sur l'évolution linguistique.

C'est ce que nous allons constater par l'examen de certains faits de notre langue.

On peut remarquer d'abord que la syntaxe de la phrase-pensée s'adapte parfois dans une certaine mesure au type de la phrase-idée. Il en résulte un type ambigu entre ces deux sortes d'énoncés.

Dans une expression comme *je suis présent*, nous avons une idée prédicative *présent* introduite par un verbe copule précédé d'un pronom conjoint. Tout l'appareil logique de cet énoncé est donc représenté par des mots formels et des indices grammaticaux; il n'est pas supprimé, mais réduit, subordonné à l'expression du terme prédicatif concret. Dans *il fait bon ici*, ou *il y a des troupeaux dans les champs*, le procédé est le même avec cette différence importante que l'indice *il* représente une idée vague, indéterminée et ne marque sous la forme d'un sujet que l'absence de sujet concret. Ces formules

<sup>9</sup> Nous ne disons rien de la question très intéressante mais très différente que soulève l'extension du type sujet-prédicat dans les parties annexes de la phrase, où des propositions dites subordonnées sont remplacées par des constructions faites sur le modèle des déterminations d'idées: constructions nominales, infinitives, participiales, absolues, etc.

grammaticales sous une forme logique équivalent donc à un simple geste vocal annonçant les prédicats de la situation : *bon ici, troupeaux dans les champs* ; ils marquent tout juste, avec la spontanéité en moins, l'attitude psychologique de celui qui formule une phrase-idée. A cet égard, les phrases introduites par *c'est* sont particulièrement intéressantes, car le *ce* ne représente souvent pas autre chose que cette ambiance sur laquelle la phrase-idée s'appuie. J'entends un son de cloche et je dis : *c'est la cloche qui sonne* ; de même un spectacle m'arrache le cri : *c'est magnifique !* équivalent un peu plus intellectuel dans la forme d'un simple : *magnifique !* Ainsi encore le poète : *C'était dans la nuit brune, sur le clocher jauni, la lune, comme un point sur un i.*

Il y a d'autres moyens par lesquels la langue arrive au même résultat. Elle peut, par exemple, avoir recours aux impératifs, c'est-à-dire à des formes qui ont par nature une affinité avec la phrase-idée. Le *soit* a été confiné par l'usage dans le style de la démonstration (*soit un triangle ABC*), mais *voilà* est un instrument de prédilection du langage animé et de la narration suggestive : *voilà le facteur qui vient, ou : Le temps d'ouvrir une lucarne, frrt ! voilà le bivouac en déroute* (Daudet, *Moulin, Installation*).

## VI

Mais la parole ne saurait se contenter de ces simples accommodations de la syntaxe du verbe. Il lui faut dans certains moments de véritables phrases-idées avec toute leur spontanéité ; pour cela elle ne craindra pas d'user avec liberté des éléments que la grammaire met à sa disposition.

Dans le style descriptif rien n'est plus naturel que de présenter les choses en elles-mêmes, et l'on sait que les romanciers ne se font pas faute d'user de ce procédé : *Sept heures du matin, un site perdu du pays de Diambour, un marais plein d'herbages*, etc. (Loti, *Spahi*, III, ch. XXIV). Daudet écrit : *Un son de fifre dans les lavandes* (*Moulin, Installation*) et Goncourt : *Sur le pavé, des passages de troupeaux de chèvres blanches* (*Gervaisais*, ch. LXXIX), en faisant entrer dans

leurs descriptions des éléments non plus statiques, mais momentanés, mobiles. Un pas de plus, et la phrase substantive, c'est-à-dire la phrase-idée, devient un moyen de raconter. Le sujet possible de la phrase-pensée est réintégré implicitement dans le prédicat par une opération inverse à celle qui jadis a changé : *le soleil brillant en le soleil brille*. Les exemples cités plus haut : *vains efforts, surprise de l'assistance* sont de ce type. Citons encore : « *Poum, il faut aller te coucher !* »... *Un bonsoir général, une collecte de baisers, la demande suppliante* : « *Est-ce que je ferai de bons rêves ?* » et voilà *Poum dans son petit lit* (Margueritte, *Poum*, ch. XVIII) ou encore : *Un lavage, une application de taffetas gommé, un mouchoir fixé en bandeau autour de la tête de Poum. C'est tout* (ibid. ch. XXIV). Dans tous les cas il s'agit de représenter vivement ce qui se passe dans une situation dont tous les éléments utiles à connaître sont fournis par le récit.

Parmi ces expressions substantives, il y en a quelques-unes qui sont assez usuelles pour avoir pris un certain caractère grammatical et avoir perdu par là déjà quelque chose de leur expressivité naturelle. Nous pensons à celles qui sont introduites par le déterminatif *même* (*même réponse, même embarras*) ou l'adjectif *nouveau* (*nouvelle démarche, nouvel échec*). On peut y joindre d'autres tournures analogues au point de vue grammatical bien qu'il ne s'agisse pas du style narratif : *nul besoin de parler, pas moyen de placer un mot, rien de plus simple, preuve que vous avez raison, défense de fumer, libre à vous ! foin du loup et de sa race !* Ce sont des expressions impératives ou exclamatives — les derniers exemples manifestent ce caractère avec intensité — dans lesquelles le substantif principal a pris sur lui toute la force prédicative, ce qui dispense de toute autre introduction (*il n'y a nul besoin de parler, etc.*).

Une autre création de la parole mérite d'être signalée ici. A. Tobler lui a consacré un essai<sup>10</sup>, qui prend pour point de départ cette phrase rencontrée dans un poème catalan : *Pourquoi pleurez-vous ? — Seigneur, mon fils qui est blessé*. Tobler

<sup>10</sup> *Vermischte Beiträge*, I, 250 et sv.

rapproche de cet exemple une série d'autres empruntés au provençal, au portugais, à l'espagnol, à l'ancien français. Nous n'en citerons qu'un : *Il a bendé sa plaie qui n'estoit pas garie, mais li fains et li sois qui durement l'aigrie.* (Ch. cygne, 96). En français moderne, Tobler ne signale que des phrases exclamatives comme : *Oh ! ce monsieur qui mange toute la barquette !* (Daudet, *Moulin, les Vieux*). Cela ne suffit pas pour donner une idée de l'emploi qui peut se faire dans le parler familier de cette forme de syntaxe. Quelqu'un ouvre une lettre et s'écrie : *Jean qui va venir !* Deux amis se promènent dans la rue. On entend une explosion : « Qu'est-ce que c'est ? », dit l'un. — « *Un pneu qui a crevé* », répond l'autre. Dans tous ces cas la personne qui parle exprime sous forme de représentation, d'idée, ce qui pourrait être une pensée. Le sujet possible de cette pensée lui apparaît dans la circonstance donnée avec une telle intensité prédicative qu'il absorbe l'idée exprimée par le verbe, et celle-ci devient son déterminatif par le moyen d'une proposition relative. Plus objectivement le parleur aurait dit : *C'est un pneu qui a crevé*, ou même : *Un pneu a crevé*.

Un dernier exemple nous montrera dans un cas très particulier la grammaire fournissant tout naturellement un moule de phrase-pensée et un moule de phrase-idée pour exprimer la même chose selon les conditions psychologiques variables. Si nous disons : *tout le monde était content, lui pas*, nous opposons nettement le *pas* au *lui* comme son prédicat ; mais dans la phrase également possible : *tout le monde était content, pas lui*, nous nions *lui* et c'est une idée qui s'oppose à celle de *tout le monde*. La circonstance qui donne lieu à cette négation, le sujet inexprimé de *pas lui*, il est dans les termes qui précèdent immédiatement.

## VII

Un dernier aspect particulièrement délicat de notre sujet doit être encore abordé.

Jusqu'ici nous avons considéré comme appartenant à l'un ou à l'autre des deux types les phrases qui se montrent comme

telles par leurs caractères grammaticaux. Maintenant il faut regarder au delà de ces apparences. La forme de nos phrases nous est dictée par un automatisme que la vie profonde de la pensée et de son expression n'a pas toujours la force de briser. Mais cette vie est là avec toutes ses modalités, et sous une même forme grammaticale nous pouvons cacher selon les occasions des attitudes psychologiques variées et souvent contradictoires. Telle phrase-pensée quant à la grammaire tient par l'inspiration du moment à la phrase-idée, et inversement. Le conflit entre ces deux types d'énoncés est de tous les instants et il se manifeste par certains indices dont nous voulons essayer de dire quelque chose.

On peut en théorie admettre ceci. Dans la phrase-idée (que nous supposons composée de deux termes), tous les éléments composants étant également nécessaires pour la détermination de l'idée à exprimer, se présentent à l'esprit avec la même force et sont émis avec la même intensité. En outre, comme ils constituent dans leur ensemble une seule idée, ils sont prononcés à la suite l'un de l'autre sans interruption. Le schéma de cette phrase sera donc, si nous marquons le terme principal par *A* et le terme complémentaire par *B* :

(*A B*) ou (*B A*)

Exemples :

*défense de passer !* ou *la belle rose !*

Dans la phrase-pensée, il en sera tout autrement. Elle se compose de deux actes, deux énoncés corrélatifs mais distincts. Qu'on mette l'idée sujet avant pour préparer le prédicat ou après pour l'éclairer rétrospectivement, il y a toujours entre ces deux opérations une coupure psychologique qui peut se marquer par une petite pause; et puis le prédicat, terme essentiel et achèvement de la communication, a dans le cas normal une tendance à dominer psychologiquement le sujet; il est donc prononcé avec plus de force, et le schéma de ce type de phrase sera, en marquant la dominance psychologique par la majuscule :

*a - B* ou *B - a*

Exemples :

*l'enfant est malade* ou *il est malade, l'enfant*<sup>11</sup>.

Il est à noter que tandis que (*A B*) dans son unité prédicative se définit comme un objet simple, *a - B* est non seulement une dualité par définition, mais aussi une chose susceptible de degrés. En effet, la dominance psychologique est un rapport qui peut changer d'un cas à l'autre; le sujet *a* porte un certain accent, qui est inférieur à celui de *B* mais qui s'en rapproche plus ou moins. Si l'on dit : *cette rose-ci est encore belle* par opposition à « *cette rose-là est déjà flétrie* », on peut admettre que psychologiquement parlant les deux termes sont également importants et susceptibles de prendre un accent prédicatif. Si cette phrase est la réponse à une question : « laquelle est belle ? », le prédicat grammatical *est encore belle* n'est plus qu'un rappel et le vrai prédicat, c'est le sujet qui porte l'accent de la phrase. A côté de *a - B*, type normal, il faut donc admettre des phrases répondant aux schémas *A - B* et *A - b* avec tous les stades intermédiaires.

Ces principes posés, examinons quelques faits.

## VIII

*Sur le pavé, des passages de troupeaux de chèvres blanches*, écrivait Goncourt. *Ce sur les pavés* est grammaticalement un terme complémentaire (*B*) relativement au principal (*A*) qui suit. Cependant, il est évident que cette désignation de lieu est destinée à situer le spectacle qu'on va nous montrer. D'ailleurs, étant données les habitudes du français, le fait de l'avoir jeté au commencement de la phrase marque bien qu'on le détache du reste, qu'on le lui oppose. C'est un terme préparatoire, et comme tel il est prononcé moins fortement et suivi d'une pause. On peut donc représenter cette phrase par *a - B*.

<sup>11</sup> La première proposition est ce que M. Bally appelle « une phrase liée » faisant une unité grammaticale; la seconde est une phrase dile « segmentée » qui brise cette unité formelle en deux segments de telle sorte que l'un représente le sujet et l'autre le prédicat psychologique (voir *Ling. gén. et Ling. fr.*, 2e éd. §§ 79-99).

Ce cas est extrêmement fréquent. Daudet écrit (*Moulin, Maître Cornille*) : *Dans la vie de maître Cornille, il y avait quelque chose qui n'était pas clair*. Il aurait pu dire moins bien, mais sans rien changer au mouvement de sa pensée et de sa phrase : *la vie de maître Cornille contenait quelque chose de peu clair*. Preuve que son premier terme est bien une espèce de sujet.

Nous avons vu plus haut *c'est la cloche qui sonne* dans son emploi normal : « ceci est le bruit de la cloche » ; l'événement, le phénomène constaté se résume pour la pensée et pour l'expression dans l'idée de « cloche sonnante ». Qu'on mette un accent prédicatif sur le mot *cloche* et ces mêmes termes signifieront « c'est la cloche (et non pas autre chose, par exemple l'horloge) qui sonne ; ce bruit est celui de la cloche ». C'est la réponse à la question : « Qu'est-ce qui sonne ? », et vis-à-vis de ce prédicat, le terme *qui sonne* s'efface comme plus ou moins inutile, devient en un mot une espèce de sujet (schéma :  $A - b$  ou  $B - a$ ).

Les propositions introduites par *il y a* ou d'autres formules de même genre donneraient lieu à des observations semblables. Signalons le cas de l'exemple suivant emprunté au même texte de Daudet : *Il y en avait bien sans mentir une vingtaine (de lapins) assis en rond sur la plateforme, en train de se chauffer les pattes à un rayon de lune*. Ces compléments : *assis en rond, en train de se chauffer les pattes, etc.*, ne sont pas des compléments déterminatifs comme l'est *dans les champs*, quand je dis : *il y a des troupeaux dans les champs* ; ce sont des compléments descriptifs, surajoutés, séparés par une petite pause de leur principale et ayant leur accent propre. Cette phrase combine divers énoncés, le premier  $A$  « il y en avait une vingtaine », le second  $a - B$ , qui s'appuie sur le premier « cette vingtaine de lapins étaient assis en rond », le troisième portant sur le même sujet  $a - B'$ , « ils étaient en train de... ». C'est là, pour le dire en passant, la définition générale du complément explicatif que l'écriture sépare par une virgule de son principal.

Notons encore que la formule *il y a* suivie d'une relative sert dans le langage enfantin à faire de véritables phrases à sujet et à prédicat : *il y a la tête de ma poupée qui est cassée*

ou dans un récit : *alors, il y a l'ours qui se lève, mais il y a le chasseur qui prend son fusil*, etc. Dans ces phrases on peut parfaitement mettre devant la relative la coupure du schéma *a - B*.

## IX

Nous avons considéré jusqu'ici des phrases-idées quant à la grammaire qui se manifestent à l'examen psychologique comme des énoncés tenant plus ou moins de la phrase-pensée. Voici des exemples du cas inverse.

On connaît l'inscription historique : « *Taisez-vous, méfiez-vous, des oreilles ennemies vous écoutent* ». Disons pour simplifier : *des ennemis vous écoutent*. Ici le sujet grammatical est psychologiquement prédicatif. La phrase veut dire : « il y a des ennemis qui vous écoutent », le second terme précise l'idée à communiquer, mais ce n'est pas lui qui la constitue; nous avons affaire à un avertissement qui, à l'occasion, se résumerait dans ce cri : « des ennemis ! ». L'intonation plutôt uniforme de cette phrase, qui met d'emblée une certaine énergie sur le premier terme et qui ne saurait faire sentir aucune coupure entre ce sujet grammatical et son verbe, est entièrement en harmonie avec sa nature psychologique. Son schéma est simplement (*B - A*).

Ce cas est très commun. Nous disons : *minuit sonne* pour « c'est minuit », *un orage va éclater* pour « il y a un orage dans l'air, le temps (sujet abstrait et vide) est à l'orage ». La formule latine *magister dixit* se traduira par « c'est le maître qui l'a dit » et même éventuellement par « parole du maître ». Autant de phrases-idées en puissances ou réalisées grammaticalement.

On sait que dans notre langue l'ordonnance qui met le sujet devant le prédicat est depuis longtemps dominante. Dans le cas où l'ordonnance inverse, prédicat-sujet, a pu se maintenir ou s'établir, on sera en droit de supposer que nous n'avons pas affaire à de véritables sujets répondant entièrement au type normal.

L'examen des faits justifiera cette supposition. Si nous nous en tenons aux propositions principales nous signalerons trois cas.

1° Celui dans lequel la phrase commence par certains adverbess ou par une détermination de lieu ou de temps : *là-bas coule un fleuve*. Nous croyons pouvoir dire que *là-bas*, dans une telle phrase, est le vrai sujet psychologique; le reste représente donc dans son ensemble l'idée prédicative. Le schéma serait donc :  $a - B$ .

2° Le cas des incisives est tout semblable : *répondez, dit le maître, et tâchez de dire la vérité*. Cette proposition *dit le maître* est agencée avec une autre qui, logiquement parlant, est son complément direct, mais qui psychologiquement représente son véritable sujet. Comme la phrase-idée, cette proposition se rattache à une circonstance qui est le discours rapporté; à son égard, elle est prédicative et une parenthèse explicative comme « parole du maître » aurait exactement la même valeur.

3° Citons encore les verbes *rester, venir, arriver, suivre*, etc., qui, contrairement au autres verbes, précèdent leur sujet dans des énoncés comme : *restait une dernière ressource, survint un troisième larron, suit la liste des lauréats*, etc. Il est à peine nécessaire de faire remarquer le caractère prédicatif de ces pseudo-sujets introduits par le verbe. Ici encore, sous les apparences grammaticales de  $B - a$ , nous avons affaire à ( $A - B$ ).

Ce cas des sujets postposés, contrairement à tous les cas précédents, a pu prêter à une interprétation grammaticale conforme à la valeur réelle de l'énoncé; la phrase-idée virtuelle a pu devenir ici une phrase-idée grammaticale. En effet, un substantif qui suit son verbe n'est pas nécessairement son sujet, il peut être aussi son complément. Une phrase telle que *suit la liste des lauréats*, qu'avec nos habitudes de lettrés et de puristes nous voyons sous l'aspect de ( $B A$ ), peut répondre aussi au schéma ( $A B$ ) si le mot *liste* est considéré comme dépendant du verbe *suivre*. Cette interprétation, qui réconcilie l'unité prédicative de l'ensemble et les exigences de la grammaire est très naturelle. Preuve en soient les nombreuses constructions impersonnelles auxquelles elle a donné naissance en français. Ce qui était *faut du pain* (= du pain manque) a été remplacé par *il faut du pain*, parce que le verbe n'ayant plus

de sujet a été assimilé à un impersonnel. Ce même fait est documenté par la suppression de l'accord original; *arrivent des malheurs* devient *il arrive des malheurs*. Enfin et surtout, le rapport nouveau se manifeste avec évidence dans la vieille langue, quand on voit ce substantif être mis au cas régime, ce qui arrive fréquemment: *il entroit chevaliers à masse* (*Aliscan*, v. Gebhardt, p. 18<sup>12</sup>). Comparez le français moderne *il le faut*. Ainsi interprétée, une expression comme *il passe des chèvres*, avec son substantif complément, devient à certains égards l'équivalent exact de *un passage de chèvres*. Nous sommes dans la phrase-idée pure et tout près de certaines formes de pensées qui ont précédé en syntaxe l'apparition du prédicat verbal organisé.

Ajoutons que dans une telle construction impersonnelle, par une transformation occasionnelle, le premier terme, en s'affaiblissant, peut devenir une sorte de sujet psychologique. Si à la question: « qu'est-ce qui passe? » on répond: *il passe des chèvres*, cela veut dire: « ce qui passe, ce sont des chèvres » — schéma *a - B*. Nous tournons donc toujours dans le même cercle. Quelle que soit la forme extérieure d'un énoncé, la parole oscille toujours entre les deux conceptions que nous avons définies. Et ces deux conceptions sont aussi à la base des types grammaticaux de la phrase, car la grammaire n'est que de la parole normalisée.

---

<sup>12</sup> Chr. Gebhardt, *Zur subjektlosen Konstruktion im Altfranzösischen*, thèse de Halle, 1895, a étudié spécialement l'emploi de ces sujets logiques de l'impersonnel au cas régime.

## La méthode constructive en grammaire et son application<sup>1</sup>

---

La question posée est de savoir s'il y a pour un exposé de grammaire un plan dicté par la nature même de l'objet envisagé et qui s'impose.

Il faut écarter le plan traditionnel fondé sur l'étude des classes de mots et de leurs formes. Ces formes ayant des valeurs corrélatives, on ne peut traiter du fonctionnement de l'une d'elles sans toucher à des questions concernant d'autres classes et d'autres formes, ce qui crée une confusion générale. Il faut écarter aussi les principes de classement qui se fondent sur la considération des idées exprimées, abstraction faite des formes; on se place ainsi en dehors du système grammatical.

Les pédagogues qui, sans tenir compte de la tradition, cherchent avant tout à créer des grammaires méthodiques et progressives, adaptées aux besoins d'un enseignement vivant, ont plus de chances de rencontrer la vraie solution du problème, et c'est l'un d'eux, le Père Girard (1765—1850) qui a formulé le principe sur lequel une grammaire bien ordonnée peut s'établir : il faut prendre la phrase et non le mot comme point de départ du système grammatical.

On peut démontrer l'excellence de cette méthode sur le terrain proprement théorique et scientifique.

---

<sup>1</sup>. Résumé d'une conférence donnée à la XXIIIe Assemblée annuelle de l'*Association Suisse des Néophilologues*, le samedi 4 octobre 1930, à Genève.

La phrase est en effet une unité linguistique indiscutable. Une analyse exacte de ses parties constitutives conduit à y distinguer des *sémantèmes* ou *noyaux lexicaux*, porteurs des idées de nos mots, et des *morphèmes* ou éléments de liaison, qui sont, dans nos langues, en partie compris dans les mots (comme par exemple une désinence verbale), en partie extérieurs aux mots (comme nos prépositions). Cependant on doit se demander ce que c'est qu'un morphème, car les éléments de cette catégorie n'existent pleinement qu'en fonction des constructions où ils entrent, preuve en soit qu'ils se réduisent souvent à un caractère différentiel (exemple : œil—yeux) et qu'on parle même souvent de *morphèmes zéros* (exemple : chante !). Tout cela n'a de réalité que si l'on considère, non le syntagme isolé, mais les séries de syntagmes associés dans lesquels n'importe quoi devient un élément de ressemblance ou d'opposition selon le schéma :

sur <i>l'arbre</i>	sur l'arbre
sur <i>la montagne</i>	sous l'arbre

Les flexions que l'on connaît (déclinaison et conjugaison) ne sont pas autre chose que des séries associatives de ce genre :

<i>chantons</i>	chantons
<i>marchons</i>	chantez

Quel que soit le caractère spécifique de ces flexions proprement dites, l'identité que nous constatons ici, permet d'élargir le sens du terme de flexion et de parler — avec un peu d'audace — *d'une flexion générale de la phrase, qui serait la grammaire elle-même.*

A ces considérations d'ordre formel, il faut ajouter des considérations d'ordre logique. On peut démontrer que, dans ses formes essentielles, la syntaxe est fondée tout entière sur le développement d'un seul type de phrase : celle qui a pour sujet un substantif et pour prédicat un verbe ou un adjectif (avec copule, en français). Avec ces éléments viennent se combiner des compléments soit d'inhérence soit de relation. Les formes nominales du verbe et les propositions subordonnées ne sont que des combinaisons plus compliquées des mêmes éléments de base. De là dérive logiquement un tableau progressif des formes possibles de la phrase, qui, avec les variations auxquelles

chacune donne lieu par substitution de morphèmes ou de sémantèmes, constitue précisément cette flexion de la phrase dont il est question.

L'application de ce principe constructif a pour effets : 1° de procéder toujours du simple au complexe et de fonder l'explication d'un fait nouveau sur des faits déjà connus ; 2° de placer chaque fait de grammaire dans son ambiance et en plein fonctionnement, et en conséquence, 3° de porter toujours l'attention des maîtres et des élèves sur des objets complets et concrets, non sur des abstractions ou sur des pièces isolées.

L'ordre que l'on obtient ainsi ne diffère d'ailleurs pas absolument de l'ordre traditionnel, puisqu'il consiste à considérer successivement : le substantif, le pronom, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, la préposition, l'infinitif et le participe et enfin la conjonction. C'est l'ordre par classes de mots, si l'on veut, mais révisé au nom d'un principe supérieur et corrigé de ses inconvénients.

Dans l'application pratique, il ne s'agit pas d'un plan rigoureux et rigide. La méthode s'accommode avec souplesse aux exigences d'un enseignement élémentaire, tant en ce qui concerne la langue maternelle qu'en ce qui concerne les langues étrangères. Elle n'apparaît dans toute sa rigueur que lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions générales de l'enseignement grammatical, ce qui est le fait des classes supérieures. Elle est avant tout un esprit qui inspire le pédagogue et qui le porte à s'attacher à des objets concrets vus dans leur fonctionnement. Cette méthode, en un mot, répond aux besoins d'un enseignement vivant et pratique, véritablement moderne, tandis que la méthode traditionnelle est l'expression naturelle de la grammaire ancienne, scolastique et formelle. C'est un anachronisme que de s'attacher à elle.

Nos grammaires, nos bonnes grammaires, sont déjà constructives dans plusieurs de leurs parties. Mais il y a avantage à prendre conscience des principes linguistiques qui peuvent apporter encore plus de lumière sur la route où la méthodologie tend à marcher.

---

# La pensée et la langue

ou

## Comment concevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage? <sup>1</sup>

---

La question des rapports de la langue et de la pensée retient depuis longtemps et retiendra encore longtemps l'attention des philosophes, des psychologues et des linguistes. Il est impossible de dire lesquels, des théoriciens de la pensée ou des théoriciens de la langue, y sont le plus intéressés, car il paraît évident que, lorsque ce problème aura trouvé une solution définitive, les deux doctrines, celle qui s'occupe de la pensée elle-même et celle qui s'occupe de son expression, auront trouvé du même coup et leur assise essentielle et la notion exacte de leur connexion réciproque. La langue est en fait l'instrument par excellence de notre intelligence qui formule et fixe les résultats de son activité; elle est l'organe d'une fonction, et il ne saurait y avoir une science de l'une qui ne soit en même temps une science de l'autre.

Ce problème, nous l'avons très imparfaitement effleuré dans un article publié précédemment ici-même<sup>2</sup>. Nous avons essayé de dire en quoi l'expression par la langue ne donnait qu'une idée imparfaite de la pensée individuelle telle qu'elle serait dans sa libre spontanéité.

---

<sup>1</sup> *Journal de Psychologie*, 15 janv.-15 avril 1933, p. 57 sv.

<sup>2</sup> *Journal de Psychologie*, 15 mai-15 juin 1930, p. 337 sv.

Nous voulons aujourd'hui reprendre cette grande question pour elle-même et dire comment, après mûres réflexions, elle se résout à nos yeux. Nous le ferons sous une forme volontairement sommaire. Etant donnée l'importance du sujet, ce que nous offrons ici n'est qu'une esquisse. On nous excusera d'avoir réduit les exemples au minimum et d'avoir rejeté une série d'observations et de citations dans des notes pour ne pas alourdir notre marche.

\* \* \*

Une doctrine longtemps dominante, et qui a encore des partisans, considère la langue comme une émanation directe du tempérament intellectuel, si l'on peut ainsi parler, qui réalise ses tendances par son moyen. La pensée naît avec l'expression, et celle-ci, faite à la mesure de celle-là, reçoit naturellement l'empreinte de tous ses caractères. La langue d'ailleurs n'est pas la chose de l'individu, mais de la race, puisqu'elle est le bien commun de tous. S'il y a chez les divers peuples des langues diverses, c'est que les mentalités varient d'un peuple à l'autre, et si les langues évoluent et se transforment dans le temps, c'est que ces mentalités, en vertu de quelque mystérieuse poussée de vie, évoluent elles-mêmes. C'est la doctrine du *parallélisme* de la pensée et de la langue, dont Humboldt a été le représentant le plus en vue et à laquelle les penseurs allemands sont en général restés fidèles<sup>3</sup>.

Cette doctrine, de quelques réserves et considérations qu'on l'enveloppe, a le grand inconvénient de faire entrer de plain-pied des choses qui sont du domaine de la pensée dans des normes qui sont à proprement parler celles des phénomènes physiologiques et biologiques<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Voir à ce sujet O. FUNKE, *Studien zur Geschichte der Sprachphilosophie*, Berne, 1928.

<sup>4</sup> « Man kann nicht fragen, warum es nicht mehr oder andere Formen gibt? es sind nun einmal nicht andere vorhanden, würde die naturgemässe Antwort sein. Man kann aber nach dieser Ansicht, *was in der geistigen und körperlichen Natur lebt* [c'est nous qui soulignons], als die Wirkung einer zum Grunde liegenden, sich nach unbekanntem Bedingungen entwickelnden Kraft ansehen. » W. v. HUMBOLDT. *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, vol. II, § 3.

D'après cette vue, l'idiome qu'un enfant apprend de ses parents et qu'il possède en commun avec sa nation lui appartient, avec les particularités de son type grammatical, au même titre que les particularités physiques ou psychiques qui font de lui un représentant de sa race. Le simple fait qu'un homme de race quelconque, un blanc, un nègre, un Chinois, peut parler idiomatiquement n'importe quelle langue, pourvu qu'il l'ait apprise assez tôt et assez longtemps, nous invite à mettre en doute le principe même du parallélisme. Si la langue était dans l'individu si étroitement solidaire de la race, il y aurait une sorte d'incompatibilité, un conflit entre la mentalité et la langue chaque fois qu'un homme parlerait un idiome étranger à son type anthropologique. Nous ne voyons pas qu'il en soit ainsi<sup>5</sup>.

Ce n'est pas à dire qu'une langue ne porte pas des caractères correspondant à ceux de la collectivité qui l'a créée; mais cette correspondance s'expliquera assez d'autre façon, sans qu'on ait besoin de faire de la pensée et de la langue qui lui emprunte sa forme des produits naturels directement déterminés par des facteurs que l'homme subit et dont il doit accepter les conséquences comme il accepte la forme de son crâne ou la couleur de ses cheveux.

Ce que nous reprochons essentiellement à cette doctrine du parallélisme, c'est qu'en ôtant aux individus un contrôle effectif sur l'expression qu'ils donnent à leur pensée, en les montrant mus par des forces raciales dont ils ne peuvent aucunement s'abstraire, elle leur ôte du même coup une bonne part de leur responsabilité en ce qui concerne leur pensée elle-même. Le parallélisme devrait aboutir logiquement au scepticisme intellectuel, à moins qu'on ne préfère avoir recours à des considérations métaphysiques. Si l'essence des choses est rationnelle, s'il y a, cachée derrière le voile des phénomènes,

<sup>5</sup> On a prétendu d'une façon analogue, il est intéressant de le remarquer, que le caractère phonologique d'une langue était déterminé par la conformation des organes phonateurs. Or, on a constaté que les appareils phonateurs les plus divers s'accommodent à toutes les exigences d'une langue quelconque. Voir à ce sujet les citations de MM. BOAS, SOMMERFELT, BREMER et STERN dans Ed. HERMANN, *Lautgesetz und Analogie. Abhandl. der Gesellsch. der Wiss. zu Göttingen*, Berlin, 1931, p. 8.

une dialectique immanente, l'homme peut s'abandonner à son destin et s'accommoder de son irresponsabilité : l'univers pense pour lui. Mais ni le scepticisme, ni la métaphysique, ne sauraient nous agréer. Le postulat nécessaire de toute pensée et de toute science, c'est que nous conservions, dans le domaine tout relatif où notre intelligence se meut, un droit de principe d'affirmer ou de nier avec conviction. Pour cela il faut que la pensée et tout ce qui assure son fonctionnement se déroule dans le plan de ce que nous appelons la liberté, sous le contrôle de notre conscience individuelle. Le phénomène linguistique peut-il être considéré sous cet aspect ?

\* \* \*

Oui, sans doute. Il y a longtemps que l'Américain Whitney<sup>6</sup> opposait à cette mystique une conception empirique du phénomène linguistique, insistant sur ce simple fait que toute création ou innovation en matière de langue remonte en dernière analyse à un choix fait par quelqu'un. La langue est donc, dans chacun de ses détails, et par conséquent dans sa somme, par sa nature même, non par un produit élaboré par des puissances secrètes cachées dans la nature humaine, mais une œuvre d'intelligence, une invention, au même titre que nos habitations, nos outils et tout ce que l'homme a créé pour ses besoins.

Cette vue de bon sens a été reprise avec éclat par Ferdinand de Saussure dans le *Cours de Linguistique générale*; elle a été mise également par le philosophe Marty à la base de ses doctrines sur le langage<sup>7</sup>, et elle conquiert peu à peu sa place dans une science qui doit être essentiellement une psychologie et une sociologie appliquées.

Laissons pour le moment l'aspect sociologique du problème, sur lequel nous aurons à revenir, et considérons le problème psychologique du langage dans l'individu qui le parle et qui le comprend. Une analyse exacte de ce phéno-

---

<sup>6</sup> WHITNEY, *La vie du langage*, ouvrage publié en français en 1875.

<sup>7</sup> On trouvera l'exposé de la théorie de MARTY dans ce qu'elle a d'essentiel sur ce point et la bibliographie dans l'ouvrage cité plus haut de O. FUNKE.

mène nous permettra de saisir avec netteté quand et comment intervient l'action de l'intelligence créatrice et ordonnatrice, et aussi pourquoi cette action n'a pas les caractères ordinaires d'une activité consciente : en un mot en quoi l'invention de la langue ressemble à celle d'une machine et en quoi elle en diffère.

Nous nous plaçons, comme nous venons de le dire, devant l'individu qui parle et qui comprend sa langue maternelle. Ce sont là deux opérations bien distinctes. Parler n'est pas un pur réflexe, puisque l'expression de la pensée n'est pas une simple routine; mais l'usage actif d'une langue consiste, par définition, à faire appel à des habitudes acquises, le réflexe joue donc ici un rôle prépondérant. Comprendre ce que l'on entend est une affaire plus difficile et qui comporte plus d'imprévu; c'est avant tout une aperception, une reconnaissance des moyens mis en œuvre. Il y a là un travail qui opère par intuition, par interprétation et par choix. C'est dans ce travail que se découvrent et consacrent les procédés de la langue. La langue est la somme des procédés d'expression observés, interprétés et enregistrés par un cerveau.

L'enfant qui s'assimile progressivement l'idiome qu'il parlera correctement plus tard accomplit un labeur intellectuel dont, en général, nous lui savons peu de gré. Quand ses interprétations sont heureuses, nous n'y prenons pas garde, et quand il se fourvoie, nous nous moquons de lui.

Un gamin de quatre ans avait entendu chanter une chanson de Dalcroze :

Il était une fois — un petit garçon,  
Qui était bien sage à l'école — comme à la maison.

Mais il avait, quoique sage — un défaut *obstiné* :  
C'est de fourrer, quel dommage ! — ses doigts dans son nez.

Un seul terme lui était obscur dans ce texte et il demanda ce que voulait dire « obstiné ». La mère lui répondit en lui donnant quelques exemples d'obstination enfantine, mais le garçonnet ne paraissait pas satisfait de l'explication fournie. La maman chercha donc un autre exemple plus convaincant : « Si tu mets tes doigts dans ta bouche, lui dit-elle enfin, et si

tu les y laisses après que je l'ai dit de les retirer, tu es obstiné.» Et l'autre de répliquer gravement : « Non, ça, ce n'est pas obstiné... c'est *obstibouche* » et il paraît très déconcerté de voir ses parents partir d'un grand éclat de rire.

Ce terme bizarre n'est ni une niaiserie, ni une impertinence; il est le témoin d'une analyse opérée sur un terme nouveau et qui a abouti à une interprétation concernant sa structure et sa valeur. C'est ainsi que nous avons appris notre langue maternelle, et le jour où nous avons découvert le juste emploi de *s'il te plaît* et de *s'il vous plaît*, que nous confondions jusque-là, nous n'avons pas procédé autrement. Seulement personne n'a pris la peine d'applaudir à notre découverte. Si l'on fait donc abstraction d'un certain apport scolaire, on peut dire que tout ce que nous savons dans ce domaine est le produit d'une somme énorme d'expériences et d'interprétations. Nous nous sommes fait notre langue à force d'application intelligente, et, dans ce sens, elle est notre œuvre.

Représentons-nous maintenant que la langue n'a pu naître à l'origine que par un travail d'interprétation et de choix tout analogue effectué par les membres de la collectivité sur les données fournies par le langage naturel et spontané des cris, des réflexes vocaux, des onomatopées, etc. Représentons-nous également que la langue ainsi née a depuis lors évolué, parce que ce travail en se continuant a procuré sans cesse un apport de créations et d'interprétations nouvelles, et nous concluons que tout état de langue donné, à un moment quelconque du temps, sur un point de l'espace, résulte directement du travail intellectuel de tous ceux qui ont collaboré dans le passé à son devenir.

Seulement, cette œuvre de l'intelligence ne s'est jamais faite d'une façon suivie et systématique. Toute intervention individuelle dans ce jeu-là ressemble à celle d'un mauvais joueur d'échecs, qui court au plus pressé et qui n'a ni le loisir, ni la possibilité de comparer tous les choix possibles et de peser toutes les conséquences. Son acte, si prompt d'ailleurs, d'intuition et de décision, effleure à peine la conscience parce qu'il ne se rattache ni à ce qui précède, ni à ce qui suit. Et puis, et surtout, chaque sujet isolé n'est jamais qu'un collaborateur occasionnel à une grande œuvre collective faite d'une

quantité d'interventions qui s'entrecroisent au hasard. Sans coordination, il ne saurait y avoir ni suite, ni méthode, ni aucune pensée consciente proprement dite. La création de la langue est donc intelligente dans chacun des actes individuels dont elle est la somme et la résultante, mais, dans son ensemble, elle paraît résulter moins de ces actes que du jeu des forces et des tendances qui sont derrière et qui opèrent à tâtons.

De là le caractère ambigu du produit obtenu. Toute langue historique est un mélange d'incohérences et d'irrégularités que domine cependant une systématisation relative et pratiquement suffisante. Cela prouve que l'intelligence individuelle, agissant à travers l'inconscience d'une action collective, atteint quand même finalement son but, et cela suffit pour que nous affirmions qu'à sa manière la langue est, elle aussi, un instrument que l'homme a su forger à son service. Dès lors, les droits de la pensée sont sauvegardés; l'intelligence créatrice n'est pas condamnée à subir l'emprise d'un outil qu'elle s'est fait. Si elle nous a semblé asservie quand son fonctionnement était lié à un organe créé par une sorte de déterminisme naturel, nous la voyons maintenant restaurée dans la plénitude de ses droits... du moins en principe.

\* \* \*

Ce principe est essentiel, sans lui nous ne pourrions aller plus loin, mais son application est entourée d'obstacles.

Le premier, c'est que l'intelligence souveraine appartient à l'individu et la langue à la collectivité. Nous nous heurtons donc ici à l'aspect sociologique du phénomène et nous avons à en examiner les conséquences.

La langue commune, que nous définissons comme l'ensemble des habitudes conventionnelles de langage qui règnent dans une collectivité, est un produit et une fonction de la vie du groupe. C'est elle qui assure entre les hommes — êtres pensants — le contact psychique indispensable à la vie sociale. Elle est une institution comme les mœurs, les croyances, l'organisation politique. Comme toutes ces choses, elle constitue un objet extérieur à l'individu, qui échappe à ses prises et qu'il lui faut, bon gré mal gré, accepter et subir, sous peine

de briser le lien de la solidarité avec ses semblables. L'enfant apprend la langue de ses parents et, toute sa vie, il est astreint à parler comme tout le monde autour de lui, s'il veut comprendre et être compris. C'est tout le contraire de la liberté, et cette servitude dans l'expression de la pensée semble engager la pensée elle-même.

En effet, chaque langue présente un vocabulaire, c'est-à-dire un jeu d'idées verbales, et des catégories grammaticales, c'est-à-dire un jeu de rapports logiques entre les idées. Ce double système ne correspond pas dans une langue à ce que l'on trouve dans une autre langue. Chaque collectivité a élaboré des idées et des formes de pensée qui lui sont propres et qu'elle impose à tous ses ressortissants. Un Français aura beau faire, il ne pensera pas exactement comme un Allemand ou comme un Russe, par le simple fait qu'il parle une autre langue; il est condamné à penser comme un Français dans ce sens qu'il arrive aux idées à travers le cadre lexicologique et grammatical de la langue française. Il y a là une limitation indéniable de sa liberté.

\* \* \*

Cette limitation est grave, assez grave en elle-même pour qu'on n'en fausse pas la nature de manière à en exagérer la portée. C'est ce que fait — à notre avis du moins — M. L. Weisgerber, dans son livre intitulé *Muttersprache und Geistesbildung*<sup>8</sup>. Cet ouvrage, d'ailleurs si savant et si plein de pensée, nous montre l'emprise persistante des idées humboldtiennes sous la diversité des données et des doctrines due à la différence des temps. Malgré quelques réserves que l'auteur est bien obligé de faire pour atténuer la portée de ses déclarations, il reste entièrement dominé par l'idée d'une étroite solidarité entre le type mental d'une nation et sa langue, solidarité qui ne consiste pas seulement en ceci que le caractère mental de la nation fixe la langue, mais encore en cela que la langue réagit en retour sur le type mental de la nation tout entière et de chacune des individualités qui la composent. Elle exerce

---

<sup>8</sup> Göttingue, 1929.

sur la collectivité et sur tous ses membres une puissance analogue à celle du destin<sup>9</sup>.

Pour fonder cette conclusion, M. Weisgerber fait appel à deux principes. Le premier, que nous connaissons déjà, est la contrainte de la langue en tant qu'institution sociale. Le second, qui doit servir à établir que la langue ainsi imposée est un cadre rigide de pensée, c'est le principe saussurien concernant le caractère général des systèmes de signes arbitraires.

Selon Ferdinand de Saussure, un jeu de signes conventionnels, tels que le sont les éléments significatifs d'une langue, ses mots, ses procédés grammaticaux, n'ont de valeur que parce qu'ils se déterminent réciproquement en se délimitant les uns les autres. Il en résulte un équilibre rigoureux de toutes les parties du système, lequel constitue un découpage arbitraire, mais tout à fait précis, de la matière mentale dans un cadre donné. Ce principe n'est pas moins vrai que le précédent, encore qu'il faille y voir la formule d'une tendance à l'organisation plutôt que l'affirmation d'un état de fait absolument arrêté et immuable, ce qui serait incompatible avec le flottement et l'évolution des états de langue. Mais la question est de savoir si cette systématisation interne s'applique à la langue de chacun, comme nous le pensons, ou si, comme le croit M. Weisgerber, elle s'applique à la langue de tous, à quelque chose qui existerait au-dessus des « Sprachorganismen » particuliers et où ceux-ci trouveraient une norme absolue pour toutes leurs parties. En d'autres termes, un mot français a-t-il, dans mon français, une valeur en raison des rapports qu'il entretient avec les autres mots que je connais et dont je me sers, ou en raison de ceux qu'il peut avoir avec les autres mots de la langue française en général<sup>10</sup> ?

<sup>9</sup> « Der Mensch, der in eine Sprache hineinwächst, steht für die Dauer seines Lebens unter dem Bann seiner Muttersprache, sie ist wirklich die Sprache, die für ihn denkt... In diesem Sinne ist die Muttersprache Schicksal für den einzelnen, die Sprache des Volkes Schicksalsmacht für die Gemeinschaft ». *O. c.*, p. 164.

<sup>10</sup> « Wenn wir so nachweisen können, dass und wieso auch die Begriffe im Wortsystem einer Sprache festgelegt und umgrenzt sind, so ist damit die letzte Schwierigkeit beseitigt, die uns vielleicht hätte abhalten können, die *Wortinhalte* als gemeinsamen Besitz einer Sprachgemeinschaft, als *Wirklichkeiten im Wortschatz einer Sprache*, also eines sozialen Objektgebildes anzusehen. Damit haben wir

Nous ne croyons pas que la conception sociologique de la langue nous oblige à admettre l'existence de cette langue en soi, dont le sujet, en dehors des individus parlants, est inimaginable. Dire que la langue ou toute autre institution sociale existe dans la communauté, c'est dire qu'elle existe dans chacun de ses membres pensant et agissant en fonction de tous. Un mot français dans ma bouche n'est vraiment un mot français que si je l'emploie de manière à me faire comprendre sous le contrôle incessant de l'usage observé autour de moi; mais ce n'est que chez moi — ou chez tout autre sujet parlant français — que pourront s'établir des rapports d'association entre ce mot et d'autres mots pour constituer sa valeur selon la définition saussurienne. Il ne faut pas d'ailleurs poser une relation de cause à effet allant de la langue de tous à la langue de chacun ou inversement. Ce qui existe dans la vie actuelle de la langue, comme cela a dû exister autrefois au moment hypothétique de sa genèse, c'est un enchaînement causal qui, partant de tous les individus en tant qu'individus, revient sur eux et les détermine tous également en tant que membres d'une société. Le dualisme entre l'individuel et le social est en nous-mêmes.

Nous ne pouvons donc pas nous placer ailleurs que sur le terrain des systèmes individuels de langue, et nous constatons qu'il y a là, à côté de la conformité nécessaire entre ces systèmes au sein d'une même collectivité, une place que nous ne saurions estimer avec précision, mais une certaine place pour la diversité et l'originalité.

Ces langues individuelles sont différentes d'abord parce qu'elles ne sont jamais constituées exactement sur les mêmes matériaux. Suivant le lieu de naissance, la classe sociale, la profession, les goûts et les divers facteurs de la destinée individuelle, les contacts linguistiques varient d'un sujet à l'autre, et le développement du système personnel de langue est déterminé par les expériences variées que chacun a l'occasion de faire.

---

*den eigentlichen Ort ihres Daseins aufgewiesen: denn im Sprachorganismus des einzelnen sind sie nur als Verwirklichungen dieses überpersönlichen Besitzes vorhanden* (o. c., p. 61).

Ensuite, à supposer même que deux individus se soient développés dans des conditions sensiblement identiques, leur langue aura quand même quelques caractères distinctifs. D'abord par le fait que leurs qualités intellectuelles et morales diffèrent; mais aussi parce que la masse de moyens linguistiques qu'ils ont à s'assimiler offrent une grande surabondance de ressources expressives qu'il faut trier et classer. Même dans le cas le plus favorable, tout langage comporte un jeu de synonymies assez riche, et il est immanquable que les sentiments ou les idées qui s'attachent à certains mots portent un caractère d'idiosyncrasie personnelle. On sait d'ailleurs aussi que d'autre part toute langue comporte des points d'incertitude où le sentiment, le parti-pris personnel peut intervenir. Il y a conflit entre la tradition du passé qui conserve des archaïsmes et les structures vivantes du présent (en français, par ex., *tissu* et *tissé*); conflit aussi entre ces structures, même vivantes, et d'autres possibles qui pourraient être celles de l'avenir (soit en français *un message des plus cordiaux* et *un message des plus cordial*).

Cette diversité toujours possible est déjà une libération relative de l'individu à l'égard du joug commun. Mais cela est peu de chose, il faut bien l'avouer, et nous n'y trouvons pas une solution au grave problème devant lequel nous nous sommes placé.

\* \* \*

Ce problème subsiste : une langue est, très particulièrement dans ses éléments les plus fortement organisés, mais aussi peu ou prou dans tous ses éléments, un cadre imposé pour la pensée et son expression. La forme la plus originale du langage lui emprunte toujours ses données, et, comme nous le disions plus haut, un Français ne peut pas penser tout à fait comme un Russe.

Pour rendre ce fait sensible, on a recours en général à la constatation que font immanquablement tous ceux qui se mêlent de traduire. Il est inutile de développer ici cette démonstration une fois de plus : jamais, affirme-t-on, ce qui a été dit dans une langue ne peut se rendre exactement dans une autre langue; les mots ne correspondent pas aux mots,

les phrases dans leur mouvement ne recouvrent pas les phrases, et la traduction dont on doit se contenter est toujours approximative, procédant par l'équivalence des ensembles plutôt que par la correspondance des détails. Devant ce fait, comment prétendre encore que l'idiome n'est pas une prison, où la pensée ligotée doit abandonner le plus clair de sa liberté, sinon toute sa liberté.

Ici, nous ferons deux considérations.

D'abord il faut jeter du lest, et nous le faisons en abandonnant tout ce qui, dans la langue, a un caractère affectif et imaginaire pour n'en retenir que les éléments proprement intellectuels. Cette distinction se justifie entièrement, car seule l'expression des idées correspond à la fonction spécifique de la langue. L'expression de la vie, quelle que soit son importance au point de vue pratique, n'y figure que sur un plan secondaire; elle correspond à des éléments de langues qui sont imparfaitement dégagés de la parole ou qui ont emprunté le caractère symbolique du langage spontané<sup>11</sup>. Le langage des signes arbitraires est naturellement intellectuel.

Or, l'idée et le sentiment sont deux choses profondément différentes. Les impressions sont des choses vivantes, singulières par nature et qui ne se répètent jamais d'une façon identique. Chaque fait de cet ordre est qualitativement original et, dans le domaine de l'art, il n'y a que les créations qui comptent. Il en est de même des faits de langue qui nous émeuvent ou qui mettent en branle notre fantaisie. Il n'y a aucune raison pour qu'ils se correspondent d'un idiome à l'autre. Un mot pittoresque du français a une résonance complexe et originale qu'aucun mot dans aucune autre langue ne rendra exactement. On peut, par exemple, rapprocher de notre expression *rat de bibliothèque* le terme allemand *Bücherwurm*; mais il est évident que, pour toutes sortes de raisons, les deux images ont chacune leur valeur propre, et, si l'on veut les traduire et essayer de créer des calques, on n'en obtiendra pas quand même l'équivalent stylistique : les conditions sont différentes. En français *ver de livre* n'existe pas au sens propre

---

<sup>11</sup> Voir Ch. BALLY, *Le langage et la vie*, 1926, III, Le mécanisme de l'expressivité linguistique, spécialement pp. 155 à 156.

pour désigner certains insectes; d'autre part, le mot allemand qui correspond à *rat* est féminin, etc., etc.

Quand, en usant du vocabulaire de sa langue et de toutes ses ressources expressives : rythme, sonorité, mouvement de la phrase, un poète écrit quelques beaux vers, on peut bien mettre au défi n'importe quel traducteur de rien faire d'identique en usant du vocabulaire et des ressources d'un autre idiome. Il pourra faire quelque chose de ressemblant, il pourra faire aussi bien, mieux peut-être, mais jamais la même chose. L'artiste créateur utilise les éléments que la langue met à sa disposition, mais en même temps il s'y accommode. Le fait qu'un poète emploie telle langue plutôt qu'une autre doit compter parmi les facteurs de sa sensibilité et c'est une question assez oiseuse de se demander ce que Victor Hugo aurait fait s'il avait été allemand ou Goethe s'il avait écrit en français.

Le domaine des idées est tout différent. Quelque diverses que soient les valeurs des termes qui les expriment quand on passe d'une langue à l'autre, il n'est pas interdit de penser à un rapprochement possible qui les amènerait à se correspondre et à se recouvrir. Pour cela il faut naturellement se placer strictement sur le terrain intellectuel et considérer des signes d'idées pures ou des signes de la valeur desquels on écarte par abstraction tout ce qui subsiste d'affectivité. En effet, nous ne sommes plus alors dans le domaine du particulier, mais dans celui du général. Sans résoudre le problème philosophique de la nature des idées aprioristiques qui sont à la base de toute logique et de toute pensée, il est évident que nous avons là des données sur la valeur desquelles tous les hommes qui ont bénéficié d'une certaine culture sont d'accord, quel que soit l'idiome qu'ils parlent. C'est dans le cadre de ces idées aprioristiques que l'esprit humain opère le classement des faits. Les classements peuvent varier sans doute, mais tous les classements ne sont pas équivalents à l'expérience et à la réflexion. Tout l'effort de la science ne vise pas à autre chose qu'à obtenir une entente sur le classement de nos notions empiriques, entente fondée sur la force persuasive de l'évidence.

Qu'on ne nous fasse pas dire que cette entente est facile et que les classements idéologiques des diverses langues puissent être ramenés sans peine à une norme unique. Rien n'est plus

loin de notre pensée. Mais nous disons seulement que dans le domaine intellectuel, au rebours de ce qui se passait dans le domaine affectif, les irréductibilités qui séparent les faits s'effacent derrière leurs ressemblances, que la pensée logique vise au général et à l'abstrait, et que par conséquent les chances de succès en ce qui concerne l'adéquation des concepts d'une langue à l'autre sont infiniment plus grandes. A défaut d'un terme correspondant exactement à une idée bien définie, on pourra toujours avoir recours dans une autre langue à une définition, c'est-à-dire à l'indication de l'idée plus générale et de la caractéristique spécifique, à moins qu'on ne préfère forger un néologisme approprié, dérivé ou composé, en utilisant les virtualités contenues dans l'idiome employé. C'est d'ailleurs ce que font sans cesse les savants qui *traduisent* dans leur langage les termes, à leur goût trop ambigus, de la langue usuelle, et leur exemple nous montre justement comment on peut, dans la plupart des cas, tirer de la langue elle-même des ressources pour exprimer clairement ce qu'elle n'avait pas encore su dire, comment, en un mot, la langue sert et soutient la pensée au lieu de la dominer et de la limiter.

Mais, dira-t-on sans doute, tout ceci ne s'applique qu'à un langage abstrait, scientifique, supposant une réflexion exacte sur les idées. Dans tous les domaines de la recherche scientifique, on s'efforce en effet d'unifier la terminologie et de la fixer sur le plan international. On peut admettre qu'avec le temps et le progrès des idées on y parviendra dans une large mesure, et qu'un jour tous les savants du globe en viendront à manier à peu près les mêmes concepts. Sera-ce une solution pratique de notre problème ? Aucunement, car les exigences et les méthodes du parler usuel ne sont pas celles de la spéculation pure. Celle-ci se meut par définition dans un système arrêté d'idées et cela peut s'exprimer par une terminologie; mais la vie comporte plus d'imprévu et ne saurait s'enfermer dans une nomenclature rigide. Il lui faut l'instrument plus souple de la langue de tous les jours, de cette langue dont les termes, doués de valeurs respectives plutôt que de significations, s'accommodent aux besoins du moment.

C'est ici qu'intervient notre seconde considération. Une certaine adéquation des idées verbales est utile sans doute, mais,

pour assurer l'intercompréhension dans le libre jeu des idées, elle est moins importante qu'une adéquation suffisante des contextes. Nous allons nous expliquer.

La fonction du langage dans les sociétés humaines recouvre la fonction de l'intelligence en général. Elle consiste à assurer une adaptation commune de tous les membres de la collectivité à la réalité extérieure et à la vie sociale, c'est-à-dire aussi une adaptation réciproque des uns aux autres sur le terrain pratique. Se comprendre, c'est obtenir les uns des autres des réactions utiles. « Apportez-moi mon déjeuner » est une phrase parfaitement claire et parfaitement comprise quand elle est suivie de l'effet désiré par celui qui l'a prononcée. Or l'instrument de cette compréhension, ce n'est pas la langue, c'est la parole, l'acte vivant du langage dont la langue n'est qu'un facteur. Evidemment toute pensée repose sur la mise en œuvre de concepts, et la fonction de la langue consiste en particulier à permettre à l'esprit de se former des concepts relativement stables et communs. Mais cela est relatif et nous n'avons aucun procédé quelconque pour assurer que, lorsque deux personnes conversent, les concepts qu'elles attachent aux mots employés sont exactement les mêmes dans leurs deux cerveaux. Cela n'a d'ailleurs aucune importance parce que le seul critère est d'ordre pratique. Il s'agit uniquement de savoir si leurs pensées s'entrepénètrent ou pas. On connaît des conversations qui roulent sur de perpétuels malentendus et qui n'aboutissent à rien, ni pratiquement, ni intellectuellement. Il en est d'autres, heureusement, qui sont d'une qualité tout opposée. Pour obtenir ce résultat, les parleurs mettent en usage des mots et d'autres procédés grammaticaux qui, dans leur contexte et dans la situation donnée, sont suggestifs d'idées; et, grâce à ces mots qui prennent des significations précises les uns en fonction des autres et en fonction de l'ambiance, ils opèrent entre eux une adaptation approximative mais pratiquement suffisante.

Dans la parole courante, comme dans les formes d'un langage plus primitif, par exemple de celui de l'enfant, le signe conventionnel n'est jamais qu'un appoint ajouté au langage naturel et les mots ne disent par eux-mêmes qu'une partie de ce que la phrase est destinée à transmettre. Ce sont comme des jalons

sur une route : une même route peut être jalonnée de diverses façons. Au lieu de « apportez-moi mon déjeuner », j'aurais pu dire d'une façon elliptique : « mon déjeuner » tout simplement. D'ailleurs même des propositions grammaticalement complètes impliquent une quantité de choses sous-entendues qu'il n'y a pas besoin de dire. Le seul mot *déjeuner* comprend des idées et des notions annexes qui varient d'un cas à l'autre. L'expression qui opère des ellipses grammaticales ou non grammaticales tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, suivant l'inspiration ou les besoins du moment, peut donc représenter la même idée de bien des façons différentes. Comparez les trois formules : *la suite au prochain numéro, à suivre, Fortsetzung folgt*. C'est un exemple un peu spécial sans doute, mais qui permet d'illustrer cependant un fait d'une portée générale. Ces énoncés, tels qu'ils sont, avec leur diversité, sont tous suffisamment clairs par eux-mêmes en fonction de la situation où ils sont employés. Voyez encore, dans le même ordre d'idées : *Copyright, Nachdruck verboten* et *tous droits réservés*. Ce sont sans doute des expressions consacrées par l'usage, mais même sans cela elles sont toutes trois parfaitement limpides, et, pour ne pas deviner ce qu'elles veulent dire, il faudrait tout ignorer de la législation sur les droits d'auteurs. Or c'est là une présupposition qu'on n'a pas à faire en pensant à ceux auxquels ces avis sont destinés.

D'ailleurs, si le nombre et la nature des jalons peuvent varier, leur suite et leur ensemble importent davantage que leur place exacte ; même dans les cas où deux expressions de la même idée sont composées de termes parallèles, il n'est pas nécessaire que ceux-ci aient des valeurs parfaitement identiques pour que la pensée exprimée soit pratiquement la même. L'allemand *Not* n'est pas identique au français *nécessité*, pas plus que *Gebot* ne répond absolument à *loi*, mais *Not kennt kein Gebot* et *nécessité ne connaît pas de loi* énoncent de deux façons légèrement différentes une seule et même idée. Deux voyageurs qui partent du même lieu aboutiront au même but sans poser nécessairement leurs pieds dans les mêmes vestiges.

En vérité, la langue n'est jamais un obstacle absolu pour ceux qui veulent penser et se faire comprendre, à condition

qu'ils aient avec leurs interlocuteurs, non seulement un certain contact linguistique, ce qui est nécessaire sans doute, mais aussi et surtout un véritable contact préétabli de pensée et une conscience commune de la situation. La grande erreur est donc, selon nous, d'attacher beaucoup trop d'importance au *texte*, nous voulons dire aux entités significatives de la langue mises bout à bout, et beaucoup trop peu au *contexte*, nous entendons ici par ce mot tout le reste.

Ce qui sépare les hommes parlant des langues différentes, ou même parlant la même langue, ce n'est pas leur langage; ce sont les différences de développement intellectuel, d'habitudes, de culture, d'expériences, d'éducation. Voilà la barrière infranchissable souvent qui empêche une réelle intercommunication, parce que l'intuition, travaillant avec des données entièrement diverses, ne saurait aboutir à des résultats concordants. Ce n'est pas l'adoption par les divers parleurs d'une langue commune, même admirablement organisée pour le service d'une pensée logique et claire, qui les rapprochera. Donnez-leur le temps plutôt de se connaître, rapprochez-les par la sympathie, que le plus cultivé essaie de bien comprendre le milieu, les idées, les coutumes du moins cultivé, et vous verrez immédiatement les points de contact s'établir et un idiome quelconque, bien parlé ou mal parlé, peu importe, servira à ce rapprochement pratique, qui est un enrichissement des deux parts et qui contribue à multiplier les idées communes.

C'est l'expérience bien connue du missionnaire. Ce n'est pas en enseignant aux sauvages ou aux demi-civilisés une langue de civilisation, comme l'anglais ou le français, qu'on fait pénétrer la civilisation en lui. Il y faut autre chose que cette matière toute formelle, et le résultat acquis par cette seule voie ne peut être que décevant. Mais que le civilisé au contraire apprenne tant bien que mal le parler de celui qu'il veut atteindre, qu'il se mette à sa portée, qu'il entre dans ses idées, et il obtiendra des résultats relatifs sans doute, mais pourtant effectifs dans le travail d'éducation qu'il s'efforce de faire.

Ceci n'est qu'une amplification des principes posés plus haut : le contexte, dans la parole pratique, l'emporte de beaucoup en importance sur le texte. Les moyens de langue mis

en œuvre valent ce que vaut l'intelligence qui sait s'en servir conformément aux circonstances et en fonction de l'interlocuteur. Si nous osions pousser à l'extrême notre pensée, nous dirions — et des exemples fameux pourraient être avancés à l'appui — que, tout au contraire de ce que l'on nous dit et répète sur l'asservissement de l'esprit à la langue, il n'y a rien de plus souple et de plus maniable, rien dont une intelligence puissante dispose plus librement à son service, que justement la langue elle-même<sup>12</sup>.

\* \* \*

Voilà un premier point; mais nous sommes loin d'avoir résolu toutes les difficultés. Nous avons écarté un premier obstacle qui s'offrait à nous : celui qui résidait dans le caractère social et systématique de la langue. Mais il y en a un autre, le vrai obstacle, celui-là, et qui procède de la faiblesse et des insuffisances de cet esprit humain qui doit mettre la langue en œuvre et qui la subit au lieu de la dominer.

Il est évident que l'emploi de la langue nous dispense dans une certaine mesure de penser. Dans le langage spontané des symboles, le symbole se dégage de ce que l'on sent ou de ce que l'on imagine : il y a donc toujours une relation directe de l'expression de la pensée avec la réalité. Mais dans le langage des signes conventionnels, ceux-ci s'associent les uns aux autres, et l'on peut parler en pensant des mots sans que la

---

<sup>12</sup> En nous plaçant à ce point de vue, nous devons faire quelques réserves sur l'effort entrepris par l'International Auxiliary Language Association, sous l'impulsion et l'inspiration de M. SAPIR, pour rechercher quels devraient être les principes constitutifs d'une langue internationale aussi logique que possible et répondant à toutes les exigences d'une pensée bien conduite (voir Edward SAPIR, *The Function of an International Auxiliary Language*, *Psyche* 44, April 1931, réimprimé dans SHENTON, SAPIR and JESPERSEN, *International Communication*, London, 1931). Cette recherche est certainement intéressante et utile; mais elle irait à l'encontre du but proposé — faciliter l'entente internationale par un idiome auxiliaire — si ce système de langue devait être par sa complication et sa subtilité logique d'un maniement trop délicat. Il vaut beaucoup mieux, au point de vue pratique, préconiser un système de langue moins parfait théoriquement, mais d'un usage plus aisé. On peut faire confiance à ceux qui l'utiliseront et qui lui imprimeront d'emblée la marque de leur intellectualité propre. Et puis, jamais un système grammatical n'empêchera les esprits confus de rester dans leur confusion.

pensée des choses soit véritablement en mouvement; c'est la loi de tous les réflexes : l'acte automatique se substitue à l'acte conscient.

Mais ce n'est pas tout. La langue n'est pas seulement un oreiller de paresse intellectuelle, elle est encore une source d'erreurs positives, un piège où notre pensée se laisse prendre toutes les fois que nous nous laissons trop impressionner par l'autorité de son prestige. En effet, la langue, comme toute institution sociale, se pare à nos yeux d'un caractère de dignité qui inspire plus que la simple obéissance. La contrainte qu'elle exerce sur nous se mue, en vertu d'une sorte de mystique dont nous n'avons pas à expliquer ici les raisons, en une vénération plus ou moins superstitieuse qu'elle nous inspire, et nous sommes prêts à abdiquer en sa faveur des droits dont nous ne devrions pas nous départir.

L'étude des erreurs qui proviennent de cette source serait un long chapitre que nous n'entreprendrons pas d'écrire. A la base de toutes les fautes de cet ordre, il y a celle qui consiste à demander aux mots — ou à toute autre entité significative de langue — plus qu'ils ne peuvent fournir. On les considère comme les équivalents de concepts définis et l'on traite la langue comme si elle était la vraie pourvoyeuse d'idées, alors que les idées doivent naître de l'expérience. Trop souvent la science a pu croire que sa tâche consistait à définir des mots et ses efforts ont été par là frappés de stérilité.

Quant à la pensée usuelle, qui ne s'occupe guère des concepts pour eux-mêmes, elle pêche le plus souvent en enchaînant des mots dans des structures verbales comme s'ils étaient définis une fois pour toutes, c'est-à-dire comme si l'identité des termes ou leur différence impliquait réellement une identité ou une différence logique. Sous sa forme la plus grossière, cette fausse argumentation équivaut à un simple tour de passe-passe, selon l'exemple donné par Pareto<sup>13</sup> : « On vit bien quand on vit selon la *nature*, or la *nature* n'admet pas la propriété, donc on vit bien quand il n'y a pas de propriété. » Il est évident que le mot *nature* est pris ici successivement dans deux sens différents et que ce syllogisme n'a que la forme extérieure

<sup>13</sup> Voir BOUSQUET, *Traité de Sociologie*, 1925, p. 57.

d'un raisonnement véritable. Cela n'est pas plus démonstratif qu'un jeu de mots<sup>14</sup>.

Nous commettons une erreur identique quand nous tranchons une question par quelque épithète décisive. Si je dis, en parlant des gratte-ciel ou de la prohibition : « Cela ne vaut rien, c'est une invention *américaine* », je fais un syllogisme dont la majeure sous-entendue serait : « Tout ce qui est américain ne vaut rien », et j'oublie que le terme *américain*, comme beaucoup d'autres termes analogues : *bourgeois*, *socialiste*, *oriental*, *romantique*, etc., ne comporte pas une définition simple. Sous ces mots la langue réunit un agrégat empirique de choses diverses et souvent même contradictoires. Une épithète est rarement un argument.

Cette erreur logique est en général associée à une autre qui consiste à confondre la valeur intellectuelle du terme en jeu avec sa valeur affective. Les impressions ne sont pas des choses sur lesquelles on puisse raisonner. On parle clairement quand on dit en parlant d'un bijou : « Ce n'est pas de l'or, c'est du laiton » ; mais on ne dit rien de décisif en déclarant, à propos d'un acte accompli par quelqu'un : « Ce n'est pas du courage, c'est de la témérité ». Cette phrase ne comporte qu'un jugement subjectif d'appréciation, dépourvu de toute évidence logique. Les figures et les personnifications donnent lieu à des illusions du même genre. « Comparaison n'est pas raison », dit le proverbe ; mais les esprits imaginatifs l'oublent facilement, et la langue complaisante se prête à des développements séduisants, qui peuvent parfois convaincre, mais qui n'ont qu'une apparence extérieure de vérité. Les linguistes le savent, qui ont eu à lutter contre les mythes créés par des expressions

---

<sup>14</sup> Autre exemple tout analogue : G. FERRERO parle quelque part d'un écrivain français qui prétend que la notion même de la démocratie est contradictoire parce qu'elle implique ces deux affirmations inconciliables : « le peuple est souverain » et « le peuple est sujet ». FERRERO objecte à cette opinion que le terme unique « le peuple » recouvre dans ces deux énoncés deux réalités distinctes que pratiquement personne ne confond dans une démocratie : 1° la somme des citoyens doués chacun d'une petite parcelle de souveraineté et qui n'en fait usage que dans certaines circonstances rigoureusement déterminées ; 2° la somme des citoyens considérés dans toutes les autres circonstances de la vie où ils sont soumis aux lois.

imaginées telles que langues mères, langues filles, organisme linguistique, vie et mort des langues, etc.<sup>15</sup>.

Dans la pratique, il est impossible de faire un départ exact entre la simple paresse d'esprit, qui se contente d'un langage tout fait, et la pensée plus ou moins faussée par les illusions du langage. L'un conduit à l'autre, ces deux formes du parasitisme à l'égard de la langue ayant une même source : l'insuffisance du contrôle intellectuel. On ne saurait non plus séparer nettement le parleur qui se trompe de bonne foi de celui qui utilise sans scrupule les ressources d'une dialectique fallacieuse fondée sur des mots. Dans ce domaine, la mauvaise foi entièrement consciente est rare, et l'homme a une merveilleuse facilité pour trouver à son besoin des arguments, bons ou mauvais, mais qu'il juge excellents parce qu'utiles. Il en résulte que notre parler usuel, qui cède sans cesse à la loi du moindre effort et aux sollicitations de l'imagination et du sentiment, est constamment exposé à se laisser influencer par la langue. La « verbomanie »<sup>16</sup> et le sophisme verbal sont les

---

<sup>15</sup> Il est curieux de noter comment les catégories grammaticales essentielles ont pu exercer une influence sur la pensée philosophique elle-même. On sait que la catégorie du substantif nous sert à saisir les choses par l'imagination en leur prêtant un caractère substantiel, qui n'est qu'une projection du moi sur le dehors (voir notre ouvrage *La structure logique de la phrase*, Paris, 1926, p. 46). Le vrai problème philosophique est sans doute de savoir ce que peut être le moi, dont nous avons du moins une perception directe; mais conclure de la substance des choses à la substance du moi, c'est une démarche à rebours du bon sens et entièrement due à une déformation de la pensée par la langue. C'est ce que nous trouvons dans la philosophie scolastique : ainsi Ed. JANSEN, *Cours de psychologie*, Liège, 1921, p. 8.

Deux autres erreurs de pensée familières aux grammairiens ont une cause identique. La première consiste à croire qu'il y a des mots à signification concrète, alors que la logique nous enseigne que toute idée est une abstraction par là même qu'elle est une idée. L'institution grammaticale nous habitue à manier les idées substantives comme des choses (ou des personnes) et c'est cela qui nous amène à ne considérer comme abstraits que les substantifs dont la signification résiste décidément à cette assimilation. La seconde de ces erreurs est celle qui nous fait voir dans toute idée verbale une action. Il y a là une conception qui est infuse dans la structure grammaticale de nos langues où elles se manifeste de diverses façons — par exemple en français le verbe *faire* supplée n'importe quel verbe — et nous cédon sans critique à cette invite de la langue.

<sup>16</sup> On a appelé de ce nom la capacité que nous avons de parler et de penser en nous tenant dans le domaine formel des mots et

deux formes extrêmes de ces erreurs. Mais, nous le répétons, elles sont toutes deux — en théorie — parfaitement évitables.

\* \* \*

Est-ce là notre conclusion et terminons-nous sur une condamnation des hommes qui, disposant d'un instrument utile pour la pensée, ne savent pas s'en servir ? Non certes, ce serait faire preuve de peu de modestie et de peu de jugement.

C'est intentionnellement que nous avons séparé par l'abstraction, d'une part les puissances virtuelles de l'intelligence telles qu'elles se manifestent quand celle-ci crée la langue et l'utilise pour son service, et d'autre part les insuffisances pratiques de cette même intelligence qui, dans le langage de tous les jours, s'embarrasse et se perd dans les mailles du filet où elle cherche à retenir sa pensée. Mais il nous reste à faire la synthèse des deux aspects antinomiques d'un même problème et à apprécier dans sa totalité la fonction du langage organisé dans les sociétés humaines.

A aucun moment il ne faut oublier qu'il s'agit là d'un phénomène social, c'est-à-dire d'un phénomène qui a pour théâtre la seule conscience individuelle (voir p. 65-6), mais qui met aux prises dans cette seule conscience, deux forces hétérogènes : les tendances du moi et les exigences de la vie sociale à laquelle chacun est soumis et se soumet de plein gré par le profond instinct de l'espèce.

Il en résulte une série d'actions et de réactions, une sorte de guerre intestine, dont l'aboutissement doit être un ajustement des intérêts en apparence divergents, mais qui ne peut y parvenir qu'à travers des péripéties de victoire et de défaite des deux côtés.

Les individus, nous l'avons dit, créent la langue ; ils le font pour leur commodité immédiate sans doute, mais cette commodité n'est pas étrangère à celle de l'ensemble, et, par un déterminisme immanent, cette action de chacun aboutit à

---

de leurs relations usuelles. Il arrive que certaines personnes donnent par ce moyen-là le change en discourant de choses qu'au fond elles ne connaissent aucunement. Voir *Le langage et la verbomanie* par OSSIP-LOURIÉ, 1912.

un résultat sans lequel le progrès culturel de la communauté serait impossible. La langue, une fois née, a des lois auxquelles nul ne saurait se soustraire sous peine d'isolement. Nous ne parlons pas seulement de l'observation des conventions arbitraires existant dans chaque langue; nous avons devant les yeux des faits plus généraux et plus essentiels. Les deux erreurs que nous venons de stigmatiser reposent l'une et l'autre sur des nécessités inhérentes au fonctionnement du langage organisé et sans lesquelles il ne se produirait rien d'utile dans ce domaine.

Penser par mots est une chose légitime. En effet, en renonçant à aller à chaque occasion jusqu'aux causes premières de la pensée, l'acte du langage devient un réflexe et c'est le perfectionnement du mécanisme de ce réflexe qui nous assure une parole alerte et rapide au service d'une pensée complexe et bien élaborée. Il faut bien payer le prix d'un pareil avantage. Que seraient nos sociétés sans cela? Et puis, dans une société, n'est-il pas naturel et nécessaire de posséder des idées toutes faites, monnayées pour l'usage collectif et qui sont le matériel d'échange banal de la vie commune? On peut dire qu'une partie de notre langage ressemble — révérence parler — aux cris des animaux. Il est des phrases, des exclamations et des formules de politesse en particulier, dont la valeur est essentiellement sociale, répondant simplement aux situations stéréotypées de la vie commune. Le phénomène est sans doute plus compliqué et plus nuancé que dans les sociétés animales, mais les droits et la légitimité d'une pensée collectivisée dans un groupe social ne sauraient être mis en doute.

Ce n'est pas tout. Un préjugé favorable relativement à la valeur des mots et des autres éléments de la langue n'est pas moins indispensable. C'est en s'efforçant de scruter la valeur idéale des termes de sa langue maternelle, en recherchant leurs significations exactes, en s'attachant à eux comme à des objets de pensée (puisqu'ils sont les seuls points de repère dans le classement des idées), que chaque homme apprend à penser pour lui-même et à penser en harmonie avec ceux qui l'entourent. La pédagogie d'ailleurs utilise ce procédé. Dans bien des cas nous enseignons aux enfants le mot avant la chose, et c'est en les invitant à s'efforcer de deviner et de comprendre

que nous les initions à certains concepts que la langue contient en puissance. Cette méthode, pourvu qu'on n'en abuse pas (ce qui provoquerait un verbalisme superficiel), est légitime; elle est même inévitable et ceux qui la réprocheraient pourraient sans doute se surprendre à en user malgré eux, tellement elle est naturelle. Nous en usons pour nous-mêmes quand quelque terme nouveau que nous soupçonnons receler quelque chose d'intéressant nous frappe. Ce terme provoque chez nous une curiosité intellectuelle et nous n'avons de repos que nous ne l'ayons assimilé à notre parler. Nous allons donc du mot à l'idée, et une bonne partie de l'éducation intellectuelle procède ainsi. L'esprit s'attache à la langue pour s'en assimiler le contenu, et, si le verbalisme automatique est nécessaire pour nous procurer une parole et une pensée aisées, la foi instinctive dans les idées verbales est utile pour nous assurer un contact personnel et intime avec la tradition de langue à laquelle nous appartenons.

Que cette attitude réceptive et cet automatisme comportent un certain danger pour l'originalité et la rectitude de notre pensée personnelle, cela est bien évident; mais il faut reconnaître aussi que, du même coup, — et c'est plus essentiel — ce sont ces choses-là, cette réceptivité et cet automatisme, qui permettent à la pensée personnelle de prendre conscience d'elle-même, de s'assurer un contact solide et effectif avec un monde d'idées et de se manifester. Grâce à la langue que nous recevons de la société, nous ne sommes plus condamnés à improviser des rudiments d'idées chaque fois que nous essayons de penser le monde que les perceptions sensorielles nous révèlent. Nous sommes en possession d'idées verbales et d'un jeu de relations entre ces idées, et tout effort intelligent que nous ferons pour comparer ce système aux choses elles-mêmes aboutira soit à un acquiescement, à l'impression d'une correspondance, soit à une critique, à l'impression d'un désaccord ou d'une insuffisance. Nous ne sommes pas tenus de faire ce travail, mais nous pouvons le faire, et par toute pensée originale et attentive, qui est une affirmation de notre individualité, nous continuons, nous prolongeons, nous refaisons le travail de création qui jadis a constitué la base de l'organisation du langage.

On a reconnu que l'origine de toute évolution de la langue est dans la parole, c'est-à-dire dans les interventions des parleurs manifestant quelque indépendance de pensée ou d'expression. Cela est vrai, pourvu que l'on n'oublie pas le rôle des sujets entendants qui consacrent les innovations par leurs interprétations et qui souvent même mettent quelque chose de leur propre fond dans les paroles entendues. Cette évolution obéit sans doute à d'autres facteurs que les facteurs intellectuels seuls. Elle ne vise pas au seul progrès logique du système linguistique, elle le modifie pour l'adapter aux changements du tempérament, des goûts, des tendances; mais elle peut aussi servir au progrès de la langue comme instrument de pensée; elle implique une constante collaboration des intelligences à l'œuvre commune et pour le moins un contrôle de chaque instant et de chacun sur l'instrument qui sert à la solidarité intellectuelle et à la vie du groupe.

Qu'on ne dise donc pas que, si la langue permet toujours aux plus capables de prendre conscience de leur supériorité, elle les fait par là échapper aux contraintes sociales et se désolidariser de la vie commune. Non, l'isolement réel n'existe pour personne en dehors des cas de psychoses. Le génie lui-même ne s'exprime que pour essayer de se faire comprendre, fût-ce au moins d'une élite et dans une certaine mesure. Comme les autres, il est soumis à la loi de l'intercompréhension. Il violente la langue, mais la langue ne lui permet pas de tout faire et le force à se soumettre à ses lois autant qu'il le faut pour assurer la transmission de la pensée. C'est un principe en mécanique qu'il n'y a de transmission de force que là où l'organe intermédiaire cède et résiste à la fois; il n'en est pas autrement ici, et c'est par un processus analogue que le fruit de la pensée individuelle se transmet à la communauté et s'incorpore à son patrimoine pour autant que celle-ci est capable de se l'assimiler. Et ce que nous disons du génie est vrai *mutatis mutandis* de toute pensée originale, si modeste soit-elle, qui s'exprime et qui se propose comme une contribution personnelle à l'effort de la collectivité tout entière. L'individu rend donc à la société avec intérêts ce qu'il a reçu d'elle, et celle-ci assure à son tour, et d'autant mieux, le progrès de

l'individu. Telle serait du moins la forme schématique d'un fonctionnement idéal de ces deux forces conjuguées.

\* \* \*

Nous ne parlons ici que de l'effort linguistique, qui vise à créer et à entretenir un moyen d'expression et de pensée. Mais il est bien facile de remarquer qu'il en est exactement de même, quoique sous une forme parfois plus dramatique, dans d'autres domaines de la vie sociale, par exemple en ce qui concerne les idées morales, les croyances religieuses (ou anti-religieuses), les formes d'art, etc. C'est la masse qui fournit — non pas elle seule en tant que masse, mais par la force des individus qui la composent agissant collectivement — les formules des mœurs, des croyances et des styles. Ces formules paraissent souvent écraser et déformer les individus, mais c'est grâce à elles que des consciences d'hommes se trouvent placées devant des problèmes précis, éprouvent le sentiment d'un conflit et s'affirment en proposant des formules nouvelles. Ces formules nouvelles se rattachent toujours aux anciennes, qu'elles les modifient seulement ou qu'elles en prennent le contrepied : c'est la condition pour que quelque chose d'elles puisse, avec ou sans heurt, passer dans la tradition commune. Dans ce processus collectif qui conduit nos sociétés et par elles notre espèce tout entière vers on ne sait quelle destinée, l'individu, bien que rigoureusement soumis à la loi de la solidarité, ne perd rien de ses prérogatives, puisque c'est en dernière analyse de sa conscience que procède toute initiative; cependant il n'est pas non plus élevé au-dessus du rang où il doit rester, car il ne saurait agir sans la collectivité et sa valeur se mesure à son utilité sociale.

Il est sans doute presque impossible de développer un pareil sujet sans se laisser influencer inconsciemment par des idées personnelles qui ne sont plus du ressort de la science objective. On nous accusera peut-être d'avoir représenté cet équilibre d'une façon qui, malgré tout, favorise le facteur individuel aux dépens du facteur collectif et de nous être laissé entraîner par quelque spiritualisme optimiste que personne n'est obligé de partager. C'est possible. En tout cas nous

croyons avoir posé la question sur son véritable terrain. Le problème de la pensée et de la langue n'est à tout prendre qu'un des aspects de celui des rapports de l'individu et de la société, et, puisque ces rapports ne paraissent soulever de difficulté sérieuse que dans le monde humain — où se pose pour nous le problème de la liberté —, cela revient à dire que nous sommes placés tout simplement devant le problème de l'homme.

La psychologie, la logique et d'autres branches du savoir sont intéressées, comme nous le disions, avec la linguistique à la solution de notre problème. Mais ces disciplines ne le résoudreont — autant qu'il peut l'être — qu'en fonction d'une science plus générale ayant pour objet l'être humain avec sa constitution tout entière et toutes les formes de son activité.

---

# Considérations sur la morphologie du français

---

## I. INTRODUCTION

Nous appelons morphologie d'une langue l'ensemble et le système des formes conventionnelles que cette langue met au service de sa syntaxe. La morphologie du latin dans ce sens est à un haut degré flexionnelle (et éventuellement aussi dérivationnelle). En effet, il n'est pas difficile de trouver ou de former dans cette langue des petites phrases ou des membres de phrases dont toute la structure repose sur les déterminations de catégorie, de relation et de fonction qui accompagnent les mots de la phrase en tant qu'ils sont fléchis ou dérivés : *Hostibus spēs potiundī oppidī discessit* (César) — *virtūtis expers, verbīs jactans glōriam, ignōtōs fallit* (Phèdre) — *Praetereuntēs moritūrō insultābant*.

Le latin vulgaire du IV<sup>e</sup> siècle, qui est le point de départ commun de nos langues romanes, n'en était plus là. La flexion casuelle du nom, concurrencée par l'emploi des prépositions, est en plein désarroi et va disparaître, tandis que d'importantes parties de la conjugaison tombent en désuétude, perte qui est compensée par la formation de plusieurs formes nouvelles construites avec des verbes auxiliaires : futur, conditionnel, verbe parfait et verbe passif. En même temps les articles et les autres déterminatifs qui introduisent et actualisent les substantifs, se multiplient et assument une tâche que le substantif dépourvu de flexion ne peut plus remplir, celle d'indiquer le nombre et le genre.

Les langues romanes ont de ce fait un type morphologique bien différent de celui du latin. Elles utilisent, comme on vient de le voir, des « petits mots » fléchis ou invariables, des « auxiliaires » ou des « particules », disons-nous volontiers<sup>1</sup>, pour en faire, selon la désignation heureuse de Michel Bréal, des « outils de grammaire », pour les charger de donner aux termes dénominatifs qu'ils accompagnent les caractéristiques grammaticales nécessaires que la flexion ne fournit plus que très imparfaitement : *Petrī* au génitif est remplacé par *dē Petrō*, l'adverbe qualificatif *intrepidē* laisse la place à un plus explicite : *intrepidā mente* « avec une âme intrépide » et *scripsī epistulam* voit naître à côté de lui une forme proprement perfective : *habeō scriptam epistulam*.

On a appelé ce système : *analytique*, et avec raison, puisque, pour énoncer une idée d'ordre syntaxique attachée jusque là à une simple opposition de formes (comparez : *Petrus : Petrī — intrepidus : intrepidē — scribō : scripsī*), il a recours à des moyens que la langue possède, pour en exprimer dans une certaine mesure le contenu logique. La carence du système flexionnel a forcé les parleurs à un effort de pensée pour énoncer sous une forme suffisamment claire des choses qui jusque là étaient restées enveloppées dans la demi-conscience de la grammaire des formes différentielles, pour substituer l'« outil de grammaire » au simple « formatif ».

C'est cela qui constitue la profonde différence que nous sentons entre la morphologie du latin et celle de notre propre langue. En latin, les formes arbitraires de la flexion sont pour nous au premier plan. Ce sont elles qui, comme nous venons de le constater, supportent le plus souvent l'architecture de la phrase. En français, leur rôle est considérablement réduit et à leur place nous voyons intervenir des structures qui, en bonne partie, s'analysent selon les règles de la grammaire, dans des structures intelligibles, motivées, transparentes — voir les exemples ci-dessus — tout ou presque tout dans notre phrase paraît logique, expressif, analysable.

<sup>1</sup> On appelle couramment « auxiliaires » les formes verbales qui servent d'outils de grammaire. Il n'y a pas de raison pour ne pas donner le même nom aux déterminatifs, pronoms, adjectifs et autres termes fléchis qui jouent le même rôle.

C'est une impression qui est dans une large mesure justifiée, mais qui, comme toute impression, demande à être attentivement critiquée. La question n'est pas de savoir seulement que les défaillances du système flexionnel du latin ont poussé les langues romanes vers un système où beaucoup de choses que les formes fléchies exprimaient implicitement ont été plus ou moins explicitées. Il est beaucoup plus important de savoir si cet événement représente une révolution dans l'histoire de la grammaire, s'il s'agit d'une orientation nouvelle, d'un « progrès » acquis pour l'avenir, ou s'il s'agit d'un simple épisode au cours d'une évolution qui, diversement conditionnée suivant les temps, peut offrir divers aspects successifs, mais qui ne renie pas pour cela le principe fondamental et constant auquel elle est soumise. La réponse à cette question comporte, comme nous espérons le montrer avant de terminer, d'importantes conclusions pratiques.

## II. THÈSE

Mais, occupons-nous d'abord de la question. Il suffit d'un peu de réflexion pour savoir comment il faut y répondre. Un coup d'œil attentif jeté sur les faits nous permet de constater que le système « analytique » du français n'est pas aussi différent qu'il en a l'air du système flexionnel du latin. L'impression dont nous avons parlé est le fait des esprits qui, insuffisamment informés, considèrent le contraste qui existe entre le français et le latin dans l'horizon étroit de ces langues. Pour ceux qui peuvent voir au-delà et situer le problème dans le devenir général du parler humain, il en est autrement. L'indo-européaniste déjà, qui considère le latin et les langues qui sont nées de lui dans le cadre de la famille indo-européenne, n'hésitera pas à admettre qu'il ne doit pas y avoir de différence essentielle entre la manière dont le latin a créé et façonné son système flexionnel et celle dont les diverses langues romanes ont formé, pour remplacer une institution en décadence, une nouvelle morphologie d'un caractère relativement analytique. C'est toujours de l'outil de grammaire que l'on part et c'est toujours au formatif arbitraire que l'on

tend et que l'on aboutit quand l'évolution peut s'achever : *intrepidā mente* > *intrépidement*.

La différence apparente, qui cache une identité foncière, est une conséquence naturelle des deux perspectives opposées dans lesquelles les faits se présentent à nous selon le côté où nous portons nos regards. Quand nous considérons dans le passé le système latin dont les origines nous échappent en bonne partie (nous ne parlons pas ici des spécialistes initiés), nous ne pouvons que constater l'existence de tout un jeu de formatifs arbitraires; inversement quand nous examinons le système français dans son présent, ce sont les outils de grammaire qui nous frappent et qui retiennent notre attention par leur intelligibilité même, alors que le processus qui les détache plus ou moins de leur origine et les pousse vers le simple formatif différentiel nous échappe de façon générale.

Nous pouvons donc nous dispenser de prouver que les désinences flexionnelles du latin ont été, selon toute vraisemblance, des « outils de grammaire » à l'origine. La plupart des hypothèses que les indo-européanistes ont pu faire concernant leur étymologie reposent sur ce postulat, et rien n'est plus naturel, par exemple, que de tenter de mettre les désinences personnelles du verbe : *amō, amās, amat...* en rapport avec les pronoms personnels correspondants selon l'analogie de ce qui se passe dans une quantité de langues primitives ou autres. On sait que l'on a cherché à expliquer les suffixes formatifs de certaines formes verbales, le *b* de *amābam, amābās...*, par exemple, et celui de *amābō, amābis...* comme étant le radical d'un verbe auxiliaire et que cette vue semble plausible à beaucoup.

Nous ne nous attardérons pas sur un sujet où nous n'avons pas de compétence particulière, mais nous voulons plutôt attirer l'attention de nos lecteurs sur des faits qui concernent l'emploi de nos outils de grammaire français et qui trahissent leur tendance à se dissocier de ce qu'ils ont été en tant que mots autonomes pour devenir peu à peu, dès que les circonstances le permettent, de purs formatifs, comme le sont les désinences du latin.

## III. DÉMONSTRATION

S'il est un point sur lequel les deux systèmes grammaticaux semblent s'opposer clairement, c'est sans doute en ce qui concerne l'expression des personnes du verbe. D'une part nous avons des désinences variées et sans valeur propre en dehors du caractère différentiel qu'elles donnent à la forme verbale. De l'autre, nous avons le pronom sujet antéposé : *amō — j'aime, amās — tu aimes*, etc.

Il semble que tout soit dit par là. Le pronom sujet, qui servait déjà à doubler la désinence personnelle quand on voulait insister sur le sujet, était une ressource tout indiquée. Par surcroît et du même coup, en usant du substantif *om* (= latin *homō* au cas sujet), on a ingénieusement créé un nouveau pronom de la troisième personne désignant un sujet indéterminé. Rien d'ailleurs n'était plus facile et l'on voit en vieux français comment l'emploi le plus normal de ce substantif l'expose à glisser dans cette fonction spéciale : *Pur sun seignur deit (h)om souffrir granz mals*. Ch. de R. 117.

Tout cela paraît donc fort simple. Il nous semble cependant que cette analyse reste superficielle et qu'elle ne tient pas compte de la véritable nature du changement intervenu. Nous nous mouvons simplement sur le terrain sémantique et nous ne voyons pas que le phénomène en question a un aspect morphologique plus important qu'il ne faut pas négliger.

Le latin *egō*, avec son accent tonique, est sans doute un véritable mot correspondant par sa valeur à notre français moderne *moi*; mais, sous la forme de *jo je*, il est déjà autre chose. Au rôle qu'on lui fait jouer, il est en train de perdre son accent propre et de se vider de son contenu de représentation concrète. Il n'est plus un terme dénominatif autonome, il est hétéronome. Il existe uniquement en fonction du verbe auquel il apporte une détermination logique et abstraite. *Le moi est haïssable*, a dit Pascal, et nous sommes tentés d'ajouter avec condescendance : *mais le je ne l'est pas*. Question que nous n'avons pas à débattre; ce qui importe c'est de noter que l'opposition chargée de valeur ici utilisée repose tout entière sur le caractère respectivement lexicologique et syntaxique de *moi* et de *je*.

C'est aussi cette différence essentielle entre les deux pronoms qui explique que le pronom atone, enrôlé au service de la conjugaison, ait continué à exister dans sa fonction propre en moyen français et que *je parle* ne soit pas laissé concurrencer par *moi parle* qui aurait été possible à partir du moment où *moi*, dérivé de l'accusatif latin *mē*, a été promu en moyen français au rôle de pronom sujet. La forme adoptée par l'usage avec ces deux pronoms : *moi, je parle*, démontre à elle seule assez clairement la dualité foncière des deux pronoms sujets de la première personne du singulier. Tout ce que nous disons là de *egō* et de *mē* et de leur destinée doit se répéter, cela va sans dire, des autres pronoms personnels qui ont suivi des voies parallèles.

La genèse de l'article défini, actualisateur par excellence, et qui est une adaptation du démonstratif *ille* à une fonction nouvelle, est particulièrement propre à montrer comment les outils grammaticaux sont absorbés et façonnés par les fonctions morphologiques qui leur incombent. La tendance à fondre dans une unité grammaticale le substantif avec cet auxiliaire a entraîné des conséquences bien frappantes. On voit, en effet, le démonstratif *ille* proclitique perdre sa syllabe radicale accentuée — cette syllabe qui faisait de lui un mot et qu'il a conservée en tant que démonstratif : *cil, cele*, etc. — pour ne conserver, à la faveur d'un accent de fortune, que la syllabe finale, atone, mais porteuse des caractéristiques différentielles dont on avait besoin. Ainsi *illum rēgem* a donné *lo rei*, — *illa rēgīna*, *la reine* — *illi rēgī* (pour *illi rēgēs*), *li rei* — *illās rēgīnās*, *les reines*, etc. Quelque chose de semblable s'est passé avec le possessif.

Est-il possible de manifester plus clairement la tendance à faire de ces actualisateurs un appendice caractéristique soudé au mot et servant à des fins grammaticales ?

D'autres faits, moins évidents, mais qui se révèlent à un examen attentif, témoignent aussi à leur manière de cette dissociation qui se produit entre « l'outil de grammaire » enrôlé au service de la morphologie et ce qu'il a été jadis comme terme autonome.

Le pronom personnel qui accompagne le verbe, le précède quand il est sujet d'un énoncé objectif et, par là, il s'assimile

au substantif qu'il remplace; il paraît soumis aux mêmes règles d'ordonnance que lui. *Il dort* est conforme au modèle *l'enfant dort*, et *je le vois* reproduit l'ancienne ordonnance latine, qui n'était pas morte: *Rōmulus urbem condidit. Je le lui dirai*, de son côté, obéit à l'ordonnance encore vivante de *je dirai la chose à mon ami*. Cependant, la langue n'en est pas restée là. Si l'ancien français pratique couramment cette dernière ordonnance: *Deus la nos otreit*, nous préférons dire aujourd'hui: *que Dieu nous l'accorde*, mais avec les datifs *lui, leur*: *que Dieu le leur accorde!* Et, bien que nous ne disions plus: *Vient Charles?* nous continuons à pratiquer cette ordonnance dans: *Vient-il?*

En un mot, les règles d'ordonnance peuvent avoir été actives au moment où ces « pronoms » ont été enrôlés par la langue au service de la syntaxe, mais l'outil de grammaire n'est pas lié par ce qui lie un mot autonome. Entre les termes dénominatifs de la phrase, un ordre rigide, s'il existe, est fixé en vertu de règles d'ordonnance, mais entre les auxiliaires et particules qui se groupent autour d'un terme lexicologique, ce ne sont plus les normes de la grammaire interverbale qui comptent, mais la cohésion matérielle du groupe et la clarté de son analyse. Aussi ces particules obéissent-elles à d'autres considérations et, adoptant chacune des usages particuliers définis morphologiquement en fonction de leur entourage, elles perdent un point de contact avec la syntaxe des mots autonomes à laquelle elles obéissaient à l'origine. Le groupe n'est plus ordonné, il est construit!

Instructive en dernier lieu est la constatation que l'on peut faire quand on voit, à la suite d'une évolution courte ou longue, un outil de grammaire passer à la classe des formatifs, vide qu'il est devenu de toute valeur propre. Le suffixe adverbial *ment* a été dépouillé de toute substance intellectuelle par le simple fait que le latin *mens* n'a pratiquement rien laissé de lui dans le français populaire. Il n'a donc aucun point d'appui dans la langue et il ne représente plus qu'une syllabe qu'en vertu d'un usage traditionnel mais arbitraire; on l'utilise comme suffixe de dérivation.

Dans l'expression *il n'y voit goutte*, nous avons affaire à une image vivante qui plaît à l'imagination et qui, mettant la

valeur du mot *goutte* en évidence, lui conserve son caractère de substantif et de terme dénomiatif. Mais, dans la négation *ne pas*, il ne se produit rien de semblable; ce *pas* n'a plus rien à faire avec le substantif dérivé du latin *passus*, il n'est plus que le complément audible dont la négation faible *ne* a besoin. Mais il fonctionne très bien comme préfixe de dérivation et, dans ce sens, on peut le mettre sur le même pied que le formatif *in-*, question de style à part : *indocile* = *pas docile*.

La tendance de la langue à user de formatifs apparaît plus nettement encore quand on voit un formatif naître spontanément d'une circonstance favorable. Telle la particule interrogative *-ti*, surgie de la simple comparaison de l'affirmatif *Charles vient* avec l'interrogatif *Charles vient-il ?* conçu comme *Charles vient-ti ?* etc. De là : *nous avons-ti bu ?* etc.

Cette même tendance apparaît encore avec plus d'évidence, quand toutes les formes d'un verbe auxiliaire passent avec armes et bagage dans le camp de la pure morphologie en adoptant simplement la postposition de préférence à l'antéposition. *J'ai écrire* (= lat. *habeō scribere*), *tu as écrire*, etc, devenant ainsi *j'écrire-ai*, *tu écrire-as*, *il écrire-a*, et ainsi de suite.

Il y a dans la conjugaison des verbes français un autre cas, moins connu, mais non moins révélateur de la tendance à passer des constructions dites analytiques, c'est-à-dire formées de petits mots et agencées selon l'analogie de la syntaxe interverbale, à des structures proprement morphologiques qui juxtaposent simplement des formatifs.

Le participe passé passif qui sert à construire le passé simple d'un verbe est prédicatif du sujet quand il est introduit par l'auxiliaire *être* : *Je suis venu* se prête pour nous à une interprétation grammaticale comme : *je suis dans la situation d'un homme qui est venu*. Quand l'auxiliaire introducteur est *avoir*, par exemple dans : *j'ai rêvé que nous étions à la campagne*, il y a aussi la possibilité d'assigner au participe une fonction dans l'ensemble, à condition que le verbe soit considéré comme transitif. Son complément *que j'étais à la campagne* devient « la chose rêvée » et c'est, sur un plan plus abstrait, une construction parallèle à celle du latin : *habeō scriptam epistolam*. Mais que faire d'un participe passé qui n'est ni

introduit par *être*, ni représentant d'un verbe à complément d'objet direct? Dans: *j'ai bien dormi, il a hésité, tu as menti, etc.*, ces trois participes n'ont aucun caractère de fonction syntaxique, ils servent uniquement à représenter le verbe en question comme le fait un radical dans une forme fléchie ou dérivée. Bien que séparés des termes qui les entourent, comme s'ils étaient eux-mêmes des mots, ils n'ont avec eux aucune relation logique formulable. Dépourvus de toute existence autonome, ils n'auraient aucune place et aucune fonction dans la langue si la morphologie du verbe ne réclamait pas leur assistance.

#### IV. CONCLUSION PRATIQUE

Nous espérons que ces diverses constatations n'ont pas paru trop dépourvues d'intérêt à nos lecteurs. Mais où voulons-nous en venir et quelle conclusion pratique peut-on tirer de tout cela? Le moment est venu de mettre les points sur les i.

Revenons au latin, d'où nous sommes partis, et supposons un instant — pour la simplicité du raisonnement qui suivra — que le système flexionnel soit réalisé dans cette langue d'une façon générale et rigoureuse, de telle sorte que l'intelligence de la phrase latine soit fondée réellement et uniquement sur le jeu des formatifs différentiels, comme cela est le cas dans notre exemple: *Praetereuntēs moritūrō insultābant*.

Il sera alors évident que l'analyse d'une pareille phrase comportera deux opérations bien différentes, mais complémentaires, selon que l'on s'attachera à analyser chacun de ces trois mots dans leur structure grammaticale interne — question de « syntaxe intraverbale » —, ou que l'on s'occupera de la « syntaxe interverbale », c'est-à-dire que l'on cherchera à rendre compte des rapports qui unissent ces trois mots ainsi conformés en une structure logique dans l'unité de la phrase.

Ces deux analyses sont profondément différentes comme diffèrent aussi les deux procédés expressifs que la syntaxe met successivement en jeu. Le fonctionnement des formatifs différentiels repose sur des habitudes acquises, sur certaines

réactions spontanées du langage, sur des réflexes expressifs<sup>2</sup> dont la raison d'être et le mécanisme restent dans la semi-conscience du sujet parlant ou entendant, mais dont l'efficacité pratique est éprouvée et dont la valeur peut nous devenir plus ou moins sensible à la réflexion. L'autre opération, celle qui concerne l'analyse interverbale, celle qui consiste à aligner dans le débit de la phrase des termes formant un ensemble logique bien construit, cette opération, disons-nous, est consciente, ou du moins elle peut le devenir dans une large mesure, grâce à cette réflexion dont nous venons de parler.

Voici comment cette double analyse se présente sous une forme succincte :

*Praetereuntēs moritūrō insultābant.*

Proposition-phrase du type assertif en deux mouvements.

1) Analyse grammaticale (intraverbale).

*Praetereuntēs*, participe présent au nominatif pluriel masculin et féminin du verbe dérivé *praeterire*, etc.

*moritūrō*, participe futur, au datif masculin singulier du verbe déponent *morī*, etc.

*insultābant*, troisième personne du pluriel de l'imparfait indicatif actif du verbe *insultāre*, dérivé de *salāre*, dérivé lui-même de *salire*, etc.

2) Analyse logique (interverbale).

*Praetereuntēs*, participe employé substantivement = *iī quī praeterībant*, sujet

*insultābant*, verbe à une forme personnelle, terme principal du prédicat de *praetereuntēs*

*moritūrō*, participe employé substantivement = *is quī moritūrus erat*, complément d'objet datif de *insultābant*.

Schéma : *praetereuntēs* ←: (*moritūrō* → *insultābant*)<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Voir Cahier F. d. S. N° 2, pp. 45 sv., notre article : « De la définition du phonème à la définition de l'entité de langue », spéc. pp. 48-52.

<sup>3</sup> La flèche indique le rapport logique : Principal ← complément; les deux points marquent le rapport du sujet au prédicat.

Ceci étant posé et si, comme nous avons essayé de le montrer, le système syntaxique du français est dominé lui aussi par une tendance à mettre à sa manière une morphologie différentielle à la base de ses structures de phrases, il sera impossible de donner une idée approximativement juste des faits de notre langue aussi longtemps qu'on ne procédera pas à leur égard — *mutatis mutandis* — comme nous avons procédé ci-dessus à l'égard des faits latins. Ne pas tenir compte des deux plans de la syntaxe et mêler dans une masse confuse la syntaxe intraverbale et la syntaxe interverbale, c'est donner une image déformée de la réalité.

Seulement, une question préliminaire, que nous avons jusqu'ici laissée dans l'ombre, se pose et demande à être résolue. Le système latin, tel que nous l'avons considéré, a ses unités syntaxiques facilement déterminables. Ce sont des mots fléchis. Où trouvera-t-on en français les unités correspondantes puisque les outils grammaticaux ne sont pas incorporés aux mots ? Pour répondre à cette question, il suffit d'écouter attentivement le débit d'une phrase française, car ici l'intonation se fait le fidèle serviteur de la grammaire : / et il est **facile** / d'**observer** / que cette phrase-**ci** / se **découpe** / tout naturellement / en **fragments** / **accentués** / sur la (dernière) **syllabe** / qui **comportent** / **chacun** / un **terme** / **autonome** / **accompagné** / des «outils **grammaticaux** / ou des **formatifs** / qui les **déterminent** / **grammaticalement**. / N'est-il pas remarquable que tous ces outils de grammaire ou formatifs qui n'ont pas d'accent propre, viennent se subordonner à un accent final de groupe, qui n'est pas l'accent du mot autonome lui-même (bien qu'il y ait le plus souvent coïncidence), mais bien celui du groupe dans son ensemble ? N'est-ce pas la preuve évidente que ces ensembles sont de véritables unités syntaxiques, et que la méthode qui a été appliquée ci-dessus à une petite phrase latine, peut et doit être utilisée à leur égard et à l'égard des phrases qu'elles constituent si l'on veut en faire une analyse complète et exacte ?

Nous avons appelé ces unités syntaxiques des *groupes construits* (voir p. 59); nous leur donnerions aussi volontiers le nom de *groupes d'émission*. D'ailleurs la dénomination im-

porte peu. L'essentiel, c'est qu'on reconnaisse l'importance effective de ce phénomène morphologique et qu'en lui faisant la place qui lui revient de droit dans nos méthodes, on apprenne à mettre en évidence le véritable mécanisme de nos structures grammaticales et logiques.

Genève, janvier 1945.



### III. COMPTES RENDUS

---

ERIC BUYSSENS, *Les Six Linguistiques de F. de Saussure*. Langues Vivantes, n° 7. Bruxelles, M. Didier, 19 p. Fr. 7.50. Extrait de la Revue des Langues Vivantes, 1942, n° 1, p. 15-23, n° 2, p. 46-55.

— *Les langages et le discours. Essai de linguistique fonctionnelle dans le cadre de la sémiologie*. Collection Lebègue, 3e série, n° 27. Bruxelles, Office de publicité, 1943, 99 p., in-16.

Dans le premier travail ci-dessus nommé, il s'agit de la triple opposition établie par F. de Saussure entre la science de la langue et celle de la parole, entre la linguistique synchronique et la linguistique diachronique, entre l'étude des éléments internes et celle des éléments externes du langage. L'auteur en critique les bases théoriques, telles qu'elles sont formulées dans le *Cours de Linguistique générale*, il les déclare fausses et le système dans son ensemble erroné, bien que cohérent, et il propose d'y substituer un autre système, tout aussi cohérent, mais plus juste selon lui, qui consiste à opposer uniquement la *linguistique fonctionnelle* ou *synchronique* : celle de la langue, de sa structure et de son fonctionnement dans la parole, à la *linguistique étimologique* ou *diachronique*, qui raconte et explique l'histoire de la langue en fonction de l'histoire de la société qui la parle.

Ce point de vue est très admissible et il ne manque pas de linguistes saussuriens et structuralistes qui professent des opinions analogues. Il n'était pas nécessaire, pour appuyer cette thèse, d'y ajouter des critiques sévères contre certaines vues du Maître genevois dont M. BuysSENS ne semble pas avoir compris toute la pensée.

F. de Saussure a fait époque et a mérité plus qu'aucun autre le titre de père de la linguistique moderne, parce que, à la recherche de ce qui manquait alors à notre science, un principe d'unité et d'ordonnance, il a découvert la langue, réalité sociale, et parce que toute son attention s'est concentrée sur ce point crucial. Il n'y a pas là, comme le pense M. BuysSENS, une notion fautive de la réalité. Qu'on la cherche à l'état latent dans les replis de notre mémoire ou qu'on la trouve en action dans nos actes de parole, la langue reste

une réalité dans son ordre propre. Mais la parole, qui obéit aux lois de la langue, utilise aussi des facteurs expressifs d'un autre ordre, proprement individuels et non encore socialisés, et c'est pourquoi F. de Saussure ne la confond pas avec la langue comme s'il s'agissait d'une même réalité.

Et le Maître ne s'est pas trompé non plus quand il a déclaré que l'intervention du facteur temps expliquait à la fois l'immutabilité et la mutabilité de la langue. En employant ce terme de « temps » dans un sens concret assez particulier<sup>1</sup>, de Saussure visait à détourner la pensée des linguistes du dilettantisme des explications historiques et à concentrer leur attention sur ce qui, dans les variations de la langue, lui est intrinsèque, sur le système et ses évolutions. N'est-ce pas lui qui a dit : « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » ?

Il est peut-être permis d'adopter aujourd'hui des idées un peu plus nuancées ; mais il n'est pas nécessaire pour cela de rompre avec la pensée si féconde du *Cours de Linguistique générale*.

Ferdinand de Saussure, on le sait, a situé la langue parmi les autres phénomènes humains, non seulement en la considérant comme une institution sociale, mais aussi en la plaçant parmi les autres systèmes de signes que les hommes emploient : rites symboliques, formes de la politesse, signaux maritimes, etc. Il a posé en principe l'idée d'une science générale, la sémiologie, qui étudierait « la vie des signes au sein de la vie sociale » et qui permettrait au linguiste « de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques ». (*Cours*, 1re éd., p. 34).

Depuis que ces lignes ont été publiées, cette notion de la sémiologie est devenue assez courante, mais on ne s'est guère avisé de mettre quelque chose de concret sous ce nom. Le travail que nous offre M. Buysens sous le titre : *Les Langages* — c'est-à-dire les divers systèmes de signes dont nous nous servons — et le *Discours* — c'est-à-dire les lois de leur fonctionnement — est sans doute le premier effort méthodique qu'on ait tenté dans ce sens<sup>2</sup>. L'entreprise est méritoire et le lecteur de ces pages devra reconnaître que l'ensemble représente le fruit d'un long travail de documentation et de pensée originale. Elles contiennent des choses intéressantes et

<sup>1</sup> Il a d'ailleurs expliqué en autant de termes ce qu'il entendait par là dans une note du *Cours*, 1re éd., p. 113 : « l'action du temps combiné avec celle des forces sociales. »

<sup>2</sup> M. Buysens signale un seul auteur qui ait, à sa connaissance, touché depuis de Saussure au problème sémiologique : Ch. Serrus, *Le parallélisme logico-grammatical*, Paris, Alcan, 1933.

justes qui mériteraient d'être soulignées. Nous avons cependant le regret de dire qu'à notre sens, en tant que tentative de résoudre le problème sémiologique, elles ne peuvent pas être considérées comme une réussite. Nous nous efforcerons de justifier ce jugement par quelques précisions.

L'analyse que nous présente M. Buysens de « l'acte sémique » (voir § 37 : on nous permettra d'user de sa terminologie, qui est simple et claire) est certainement séduisante par la rigueur logique de son agencement. L'action des sujets parlants et entendants se ramène selon lui à une alternance constante entre l'abstraction, lorsqu'il s'agit de traduire une pensée ou un son en valeur de langue propre à la communication, et la concrétisation, lorsqu'il s'agit de revenir de ces valeurs idéales à une articulation ou à une pensée vivantes. Ce mécanisme, cependant, doit sa belle symétrie à deux définitions, dont l'une est acceptable, mais dont l'autre demanderait à être démontrée, parce qu'elle ne se défend pas par elle-même. Il est naturel de s'inspirer de la définition connue du phonème lorsqu'il s'agit de définir le terme de langue en tant que forme matérielle. Comme cette forme matérielle est composée de phonèmes, on a le droit de dire qu'elle se ramène à une certaine combinaison de traits articulatoires « pertinents » à l'exclusion de tous les autres traits que la parole peut y ajouter. Mais a-t-on le droit de s'inspirer de cette même analogie en définissant le terme de langue comme valeur de pensée et de dire qu'il correspond à une somme déterminée d'éléments conceptuels fonctionnels (pertinents) à l'exclusion de tous ceux que peut y ajouter un acte de pensée concret (voir § 32) ?

F. de Saussure a enseigné que le signe de langue ne peut pas représenter directement un concept, ni par conséquent une somme de concepts, parce que la langue n'a pas affaire à des idées données d'avance. Selon lui, le signe de langue n'a pas une signification, mais une valeur, et une valeur oppositionnelle<sup>3</sup>, c'est-à-dire résultant de l'opposition des autres valeurs similaires qui l'entourent dans la conscience linguistique et qui délimitent son champ d'application. Quoi qu'on pense de cette doctrine, que nous rappelons simplement ici, on ne peut pas l'ignorer, parce qu'il s'agit d'une question qui se pose au cœur même du problème sémiologique.

Mais M. Buysens l'écarte et l'ignore, comme il le fait un peu trop facilement pour les choses qui n'entrent pas dans son système. Qu'on voie les pages qu'il consacre (§§ 71 et sv.) à la

---

<sup>3</sup> L'essai de M. Buysens contient un passage (ch. IV, B) intitulé *Le signe et sa valeur*, mais il s'agit de tout autre chose.

différence entre les sémies (les systèmes de signes) qu'il appelle « intrinsèques » et les sémies « extrinsèques », c'est-à-dire celles qui emploient des signes naturellement suggestifs et celles qui utilisent le signe usuel, conventionnel et arbitraire. Nous trouvons là beaucoup d'observations utiles, mais pas un mot pour signaler que ces deux sortes de sèmes ne fonctionnent pas de la même façon et qu'il y aurait là matière à distinguer deux types de sémies radicalement distinctes.

Sa conclusion, qui mérite d'être analysée, nous conduira à des constatations du même genre. Partant de l'idée, juste en soi, que la pensée crée la langue et que par conséquent elle la précède et en est en principe indépendante, M. Buyssens en conclut, à tort selon nous, que toute doctrine est erronée qui représente la langue comme un instrument favorable au progrès de la pensée et qui subordonne par conséquent en quelque mesure celui-ci à celle-là. Il ne tient pas compte du fait que notre intelligence à elle seule est une simple virtualité, et que ce sont des circonstances extérieures à elle qui lui permettent ou ne lui permettent pas de déployer ses effets. Enveloppant donc dans un même dédain tout ce qui concerne la standardisation de la pensée dans un moule arbitraire au service de la communication — et au service de la réflexion, qui se confond avec le « langage intérieur » — il y oppose une prétendue « pensée pure », indépendante du discours, « au moins aussi riche et nuancée que toutes les sémies réunies, pensée sans parole que nous avons en commun avec les animaux » (§ 87).

Nous avons de la peine à comprendre cette doctrine, qui paraît mettre l'homme qui réfléchit en se parlant à lui-même dans son idiome maternel au-dessous de la bête muette. Autant l'auteur s'est montré incurieux des rapports qui unissent l'idée au signe, autant il se dépréoccupe ici de la collaboration active, dans l'acte de communication, de l'intelligence libre et de la forme relativement stable que la langue lui a préparée. La démonstration par laquelle il s'efforce de prouver que ces deux choses n'ont rien à faire ensemble (§§ 88-91) ne nous paraît pas convaincante, et nous lui ferons remarquer que, s'il nous est possible en effet d'exprimer librement de bien des façons diverses la communication que représente une plaque de signalisation routière par exemple, nous le devons à notre libre intelligence sans doute, mais aussi à la langue, qui a préparé toute une abondance de canaux divers à travers lesquels notre pensée se fraie une voie selon l'inspiration du moment.

Pensant donc avoir établi « qu'il n'y a aucun lien nécessaire entre le fonctionnement de la pensée et celui de nos sèmes » (§ 92),

ayant d'ailleurs antérieurement ramené tout acte sémique à un même et constant mécanisme (celui auquel nous avons fait allusion plus haut), l'auteur de *Les Langages et le Discours* a supprimé toute raison de faire entre les diverses sémies des distinctions fonctionnelles. Il aboutit donc nécessairement à les mettre toutes sur le même pied et il conclut : « La classification des sémies a montré qu'il n'existe aucune différence de *nature* entre la langue et les autres sémies. Les faits acoustiques sont simplement les mieux adaptés à nos besoins de communication et, parmi eux, ceux de la parole offrent le plus grand nombre de sons différents que l'on puisse obtenir sans avoir recours à un instrument pour les produire. » (§ 137).

F. de Saussure posait en fait qu'il y a quelque chose qui distingue la langue des autres sémies. Il demandait seulement quoi. On lui répond qu'il n'y a rien. C'est donc une fin de non recevoir. Et, d'autre part, n'est-il pas caractéristique que F. de Saussure entende naturellement par la langue l'institution sociale qui, par n'importe quel moyen, crée spontanément un jeu de signes au service de la vie collective, tandis que M. Buyssens dans sa réponse définit la langue uniquement par les organes de transmission : la bouche et l'oreille, définition contre laquelle l'auteur du *Cours de Linguistique générale* proteste à chaque occasion ?

On voit que ces deux pensées ont de la peine à se rejoindre. Et c'est dommage.

\*

Eugen LERCH, *Ist schöner wie ein Sprachfehler? Zum Streit um die Berechtigung der Sprachregelung*. Beitr. zur Gesch. der dt. Sprache, B. 65, 329-372, Halle 1942.

Comme le sous-titre l'indique, M. Lerch aborde ici, en traitant d'un fait particulier, une question de linguistique générale. Il en veut à ceux qui prétendent que l'évolution de la langue obéit nécessairement à des causes obscures et inéluctables. Il n'est pas vrai, selon lui, que *schöner wie* doive l'emporter sur *schöner als* parce qu'il répond à une tendance attestée par d'autres faits à substituer la conjonction du comparatif d'égalité à celle du comparatif d'inégalité et parce que cette forme l'a déjà emporté dans les dialectes du nord. Pour réfuter cette opinion, l'auteur montre par un exposé très fouillé et très méthodique des faits de l'histoire que l'état actuel, sur ce point, en allemand, est l'aboutissement d'une série d'innovations à travers lesquelles les écrivains ont cherché à améliorer l'usage, et

que la solution qui a prévalu à partir du début du siècle dernier (*so schön wie, schöner als, schöner denn als*) est absolument satisfaisante. Il n'y a donc qu'à s'y tenir, et dans ce sens *schöner wie* est une faute.

Nous ne savons pas si tous les éléments de la démonstration historique paraîtront également convaincants. Il semble que l'auteur aurait pu faire une plus grande place à ce fait fondamental que, dans l'immense majorité des cas, on peut employer *als* ou *wie* indifféremment sans ambiguïté, puisque la construction de l'adjectif montre clairement à quelle sorte de comparaison on a affaire. Cette considération viendrait d'ailleurs à l'appui de la thèse générale de M. Lerch. Car, si la distinction des deux conjonctions n'est pas nécessaire, elle ne peut répondre qu'aux exigences de la pensée logique des parleurs ou des écrivains réfléchis.

\*

Louis MICHEL, *Tendances de la linguistique contemporaine : La Phonologie*. (Série Langues Vivantes, n° 2). Bruxelles, M. Didier, 59 p., 15 fr.

Ce travail du regretté Louis Michel, tué au bombardement d'Alost, a paru d'abord dans la *Revue des langues vivantes* (VII, 1941; VIII, 1942), et mérite de retenir l'attention des linguistes. Il se présente comme une tentative d'initier les maîtres de langues aux arcanes inabordables de la Phonologie, devant laquelle ils reculent. Mais Michel ne croit pas que sa tâche consiste à faire une œuvre de vulgarisation superficielle, une sorte de « phonologie sans pleurs » à l'intention des pédagogues. Il apporte, en s'appuyant sur Gougenheim, que d'ailleurs il ne se fait pas faute de critiquer, ses vues personnelles et ses doutes sur une science qui, à plusieurs égards, cherche sa voie, pour ne pas dire qu'elle est encore en pleine formation. Par là, il arrive naturellement à soulever toutes les grandes questions de principe et à formuler des thèses qui, si elles sont justes, tendent à modifier sérieusement les manières encore usuelles de voir les choses, et même à ouvrir des perspectives nouvelles en matière de linguistique générale.

La phonologie, selon lui, reste prisonnière de nos habitudes de phonéticiens, et nous avons le tort de ne voir dans les phonèmes que nous prétendons étudier autre chose que les données articulatoires et acoustiques que nos laboratoires nous livrent, comme si le mécanisme intellectuel de la langue se confondait avec le mécanisme

physiologique et physique des sons que nous articulons. Le système phonique de la langue est un fait *psycho-social*, comme la langue tout entière; il repose sur le sentiment que nous avons de certaines oppositions et de certaines corrélations, qui n'ont qu'un rapport indirect avec les oppositions et corrélations concrètes des sons articulés, et en vertu desquelles nous prêtons une forme systématique à l'aspect matériel de la langue. Cette organisation systématique des phonèmes se trahit dans des faits de langue ainsi que par le témoignage de la conscience linguistique réagissant dans des conditions appropriées : « Pour le phonéticien, la différence entre les réalisations de *i* et les réalisations de *é* ne peut être ni d'une autre nature ni plus digne d'attention que la différence entre les réalisations de *è* et les réalisations de *é*. Au contraire, les appréciations des membres de la communauté linguistique s'accordent avec les constatations de la phonologie sur le plan structural pour reconnaître que la parenté qui existe entre *è* et *é* est beaucoup plus intime que celle qui unit *i* et *é*. » (p. 32). C'est poser les bases d'une phonologie proprement structurale sur le plan de la langue, et cette revendication est propre à renouveler non seulement l'étude du lexique et de la grammaire (*morphologie*) sur le plan statique, mais aussi l'histoire des sons et les problèmes du devenir de la langue.

\*

R. W. ZANDVOORT, *On the Relative Frequency of the Forms and Functions of To Do*. English Studies, XXIV, 1. Feb. 1942, 1-16.

Cette enquête, qui ne porte pas sur des textes très étendus (un peu plus de 40.000 mots), n'a pas cherché à fixer ses conclusions dans des tableaux statistiques. Il ne faut pas le regretter. L'exposé et l'analyse des faits avec les appréciations approximatives des conclusions présentent plus d'intérêt que ne pourraient en avoir de longues listes de chiffres. Un pareil travail, fondé sur des relevés objectifs, complète et parfois corrige les études des grammairiens, qui tablent souvent sur des évaluations subjectives. Nous avons donc affaire ici à une contribution appréciable à la connaissance de la grammaire anglaise et à une recherche intéressante pour la grammaire générale. Nous voyons dans un exemple particulièrement bien choisi comment se comporte un terme de langue qui tend à perdre sa valeur dénomminative autonome pour devenir un auxiliaire de flexion, un « outil grammatical ».

## TABLE DES MATIÈRES

<b>I. Publications linguistiques de M. Albert Secheyay</b> . . . . .	3
<b>II. Articles :</b>	
<i>Les deux types de la phrase</i> . . . . .	7
<i>La méthode constructive en grammaire et son application</i> . . . . .	23
<i>La pensée et la langue ou Comment concevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage?</i> . . . . .	26
<i>Considérations sur la morphologie du français</i> . . . . .	53
<b>III. Comptes rendus</b> . . . . .	65

---